



PROTECTED AREAS IN-SIGHT

LE JOURNAL DE LA FÉDÉRATION EUROPARC VOL. 12

Notre nouvel avenir : Sommes-nous prêts ?



Chat

From EUROPARC to Everyone:

Imprint

Vol. 12 – 2020

Editeur : EUROPARC Federation 2020, www.europarc.org

Comité de Rédaction : EUROPARC Directorate,
communications@europarc.org
Waffnergasse 6, 93047 Regensburg,
Germany

Conception mise en page : Václav Hraba

Impression : Printed in FSC certified paper by Contour Mediaser-
vices, GmbH

Cofinancé par la Commission européenne

La production de cette publication a été soutenue inancièremment dans le cadre du programme de financement LIFE de la Commission européenne (DG Environnement et Action pour le Climat), qui accorde des subventions de fonctionnement aux ONG environnementales européennes. Le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de l'Union européenne. La responsabilité des informations et des opinions exprimées dans la publication incombe entièrement aux auteurs.



Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette édition.

To: Everyone ▾

Polls Chat Share Screen Record

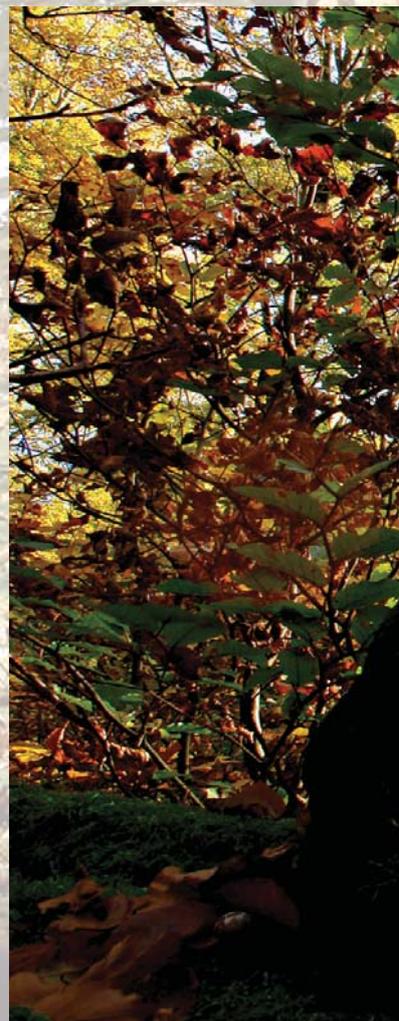
Photo de couverture : Veitenstein © Naturpark Haßberge

Cette année, en raison de la pandémie COVID-19, nous avons été contraints d'adapter rapidement notre travail à la nouvelle situation. Nous avons déplacé pratiquement toutes nos activités et interactions avec les membres et partenaires vers le monde en ligne. La conception de cette édition tente de refléter cette transition - de la nature vers les salles de zoom.

Veillez noter que de nombreuses photos de cette édition ont été prises avant la mise en place des restrictions liées au Covid-19.

Pour plus d'informations, voir www.europarc.org

La forêt de Ruhlauber
© Nationalpark Kellerwald-Edersee





PROTECTED AREAS IN-SIGHT

LE JOURNAL DE LA FÉDÉRATION EUROPARC

La Fédération EUROPARC représente les aires protégées et les organisations gouvernementales dans 41 pays, qui gèrent eux mêmes les joyaux verts de la terre, de la mer, des montagnes, des forêts, rivières et du patrimoine culturel.

La nature ne connaît pas de frontières et EUROPARC facilite donc la coopération internationale dans tous les aspects de la gestion des aires protégées. Par le réseautage, faire avancer la politique et la pratique, partager les meilleures pratiques et développer de nouvelles solutions aux défis de gestion - nous voulons offrir une Nature Durable: Valorisée par les gens et assurer la valeur des aires protégées est reconnue au coeur de l'Europe.



Contenu

Éditorial	5
Défis et opportunités pour les aires protégées face à cette nouvelle normalité	6
Une année LIVE au sein du projet LIFEedu !	9
Prêt pour l'avenir ? Perspectives mondiales pour répondre aux besoins en matière de capacités des aires protégées	12
Quand les jeunes apportent du sang neuf : création d'un conseil de la jeunesse	14
EUROPARC Online 2020 : Résultats des ateliers de la conférence	16
Stratégie en faveur de la biodiversité : le rôle des aires protégées dans la stratégie « Bring nature back into our lives » (Ramener la nature dans nos vies)	20
Qu'est-ce que la Stratégie « De la ferme à la table » et en quoi est-elle importante pour les aires protégées?	22
Aider la nature à s'adapter au changement climatique ou serait-ce l'inverse ?.....	24
Comment les parcs s'adaptent-ils à la réalité du COVID ?	28
Conservation marine : apprendre ensemble sur le chemin de la reprise.....	30
Le tourisme durable : une formation d'avenir.....	32
Programme « Europe : Santé des parcs, santé des hommes »	34
EUROPARC Conference 2021.....	35



© shutterstock.com

Zoom
meeting

Éditorial



Chat

From EUROPARC to Everyone:

Lorsqu'il sera temps pour les historiens de se pencher rétrospectivement sur l'année 2020, je me demande quelles caractéristiques et tendances ils trouveront. Pour sûr, 2020 restera comme l'année la plus inhabituelle de notre vie. Nous pouvons identifier les enjeux, impacts, opportunités et conséquences que l'« Année de la COVID-19 » a eus sur nous, aussi bien au niveau personnel que professionnel, et sur nos parcs. À nous de nous demander également : « Notre nouvel avenir. Sommes-nous prêts ? ».

L'une des premières tendances que j'isolerais est celle de l'**enfermement**. Étant donné les confinements décrétés dans de nombreuses parties de l'Europe, nos parcs ont été délaissés par leurs visiteurs. À travers toute l'Europe, nos parcs se rassemblent autour de la volonté commune d'accueillir les populations et de leur donner la possibilité d'aller à la rencontre de la nature dans des lieux sauvages, afin, nous l'espérons, qu'elles l'apprécient et désirent ensuite la préserver et la protéger. Pour autant, ces fermetures et confinements n'ont fait que rappeler à chacun leur besoin d'être en contact avec la nature. Jamais le célèbre adage n'avait été aussi vrai : « *Vous n'appréciez ce que vous avez que lorsque vous l'avez perdu !* » Pendant la crise de la COVID, la séparation (même temporaire) de la nature a, je crois, renforcé notre besoin humain de nous retrouver en pleine nature, tant au niveau local que plus loin.

Cette deuxième tendance de **reconnexion** a certainement été encore plus marquante lorsque les populations ont été de nouveau autorisées à se déplacer. Ce besoin de se reconnecter avec la nature a été considéré encore plus nettement comme étant essentiel pour la santé physique et mentale. Une telle reconnexion a non seulement constitué pour nos parcs de nouvelles opportunités d'attirer un plus vaste éventail de populations, mais elle a aussi souligné la nécessité d'investir dans les infrastructures et les services de nos parcs. Indéniablement, ces investissements sont nécessaires pour absorber cette nouvelle fréquentation et permettre aux populations de se reconnecter en toute sécurité et harmonie avec la nature, tout en veillant à ce que cette dernière reste intacte.

Autre tendance marquante : l'**incertitude**. Le monde ressent beaucoup plus d'incertitude et nous y avons tous réagi de manière différente. La Fédération EUROPARC a veillé à ce que ses membres trouvent soutien et réconfort au sein de notre réseau, plus uni que jamais, en particulier face à des changements qui semblaient insurmontables. Ainsi, malgré l'incertitude, nous avons su trouver **la résilience, l'innovation et de nouvelles solutions**. La Fédération EUROPARC s'est montrée ouverte aux changements et nous avons fait évoluer la façon dont nous travaillons à présent avec les nouveaux outils numériques, ayant pris conscience que jamais **la coopération et la connexion internationales, ainsi que la garantie pour nos jeunes de trouver leur place n'avaient été aussi importantes**. Même si notre nouveau monde virtuel ne remplacera jamais totalement les liens que nous tissons lorsque nous nous rencontrons dans le monde réel, au moins la connectivité numérique a renforcé notre union en tant que famille de parcs.

Indéniablement, 2020 aura été placée sous le signe du **changement**. De la réponse à la COVID-19 aux nouvelles stratégies de l'UE, les parcs et aires protégées doivent être impliqués dans les **discussions sur l'avenir de la société** et se doter de solutions les assurant de faire partie d'une Europe plus sûre et plus durable. Ces grandes questions ont donc été au centre de l'édition de la **Conférence EUROPARC** de cette année et notre magazine Protected Areas In-Sight en a témoigné. Le changement climatique, les nouvelles politiques de l'UE en matière de biodiversité et d'agriculture et, bien entendu, la réponse à la COVID-19, exigent tous de nouvelles compétences et capacités de la part des aires protégées. **Petit rappel de Marta Múgica (EUROPARC Espagne)** : « *En ces temps de changement, nous devons nous montrer créatifs dans le rôle que nous jouons dans la préservation de la biodiversité, mais aussi face aux défis sociétaux en général* ». Le professeur Christian Baumgartner a présenté la situation de manière concise : « *nous vivons actuellement dans un monde VUCA : Volatility Uncertainty Complexity & Ambiguity* » (Volatilité, Incertitude, Complexité et Ambiguïté). Mais d'après EUROPARC, « *nous pouvons le faire évoluer vers « Vision, Compréhension, Clarté et Agilité* » et que ces valeurs restent l'héritage de 2020. La seule façon de prévoir et de nous préparer pour l'avenir est de participer à sa création. Ainsi, nous, les parcs d'Europe, nous pouvons et devons nous imposer comme les **artisans du changement à l'avenir** au niveau de notre climat, de notre biodiversité, de la santé de nos parcs et de nos populations.

To: Everyone ▾

Carol Ritchie
Directrice exécutive



Pour en savoir plus sur la Conférence 2020

[CLICK HERE](#)

Défis et opportunités pour les aires protégées face à cette nouvelle normalité



Face à la « nouvelle normalité » à laquelle nous sommes confrontés, les aires protégées se doivent de relever de nombreux défis, dont la plupart ne sont pas liés à la COVID-19. La nouvelle normalité est conditionnée par un monde plus complexe que jamais.

Jusqu'au début des années 2000, les missions des aires protégées étaient généralement clairement définies, à savoir la préservation de la nature et la protection de l'environnement, l'éducation en matière d'environnement, et dans une moindre mesure les loisirs et le tourisme. Mais si vous demandez à présent aux gens de s'exprimer concernant l'évolution actuelle (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des aires protégées), les réponses sont toutes autres : tendances, dilemmes, changement, recherche, choix confus, alternatives. En résumé : nous vivons dans un monde VUCA.

VUCA est l'acronyme de *Volatility, Uncertainty, Complexity and Ambiguity*. Utilisé pour la première fois en 1987, il s'appuie sur les théories de leadership et signifie « Volatilité, Incertitude, Complexité et Ambiguïté ». Nous vivons dans un monde en évolution perpétuelle qui, chaque jour, devient plus instable et où les changements sont de plus en plus imprévisibles. Par ailleurs, ces changements ne cessent

de gagner en ampleur et en fréquence. Comme les événements se déroulent de manières totalement inattendues, il est souvent impossible à l'heure actuelle d'en déterminer les causes et les effets. Les problèmes et leurs effets se situent à plusieurs niveaux, ce qui les rend plus complexes. Les décisions en sont réduites à une succession de réactions et contre-réactions. Et il devient quasiment impossible de faire le bon choix. Les exigences imposées aux organisations et à la gestion modernes sont plus contradictoires et paradoxales que jamais. La prise de décisions réclame d'avoir du courage, d'avoir conscience de ses agissements et d'accepter de faire des erreurs.

Si vous travaillez dans une zone de développement, à l'image des aires protégées, vous n'avez d'autre choix que d'être un facilitateur VUCA mais en s'efforçant de faire évoluer le sens de VUCA vers :

« Vision, Compréhension, Clarté et Agilité ». Les administrations et équipes des aires protégées sont aussi réduites que leurs tâches sont énormes.

La société est soumise à des tendances et mégatendances dans ses agissements. Les décideurs politiques prennent en compte ces facteurs et les nouveaux catalyseurs incontournables que sont notamment le changement climatique, la mondialisation 4.0, les nouvelles pandémies, etc. À partir de ces éléments, ils formulent des politiques et stratégies complexes et exigeantes, comme les objectifs de développement durable (ODD), les différents traités sur le climat et la stratégie de l'UE en matière de biodiversité.

Tous ces éléments donnent naissance à de nouvelles exigences auxquelles les aires protégées sont confrontées. Cet article tente de récapituler l'essentiel de ces défis en 10 thèses :



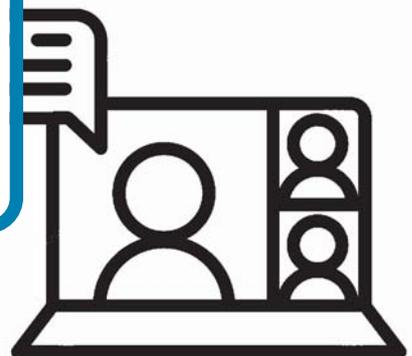


Chemin sans barrière vers la tour d'observation
des oiseaux de Virkkula à Liminganlahti
© Sasa Dolinsek

Thèse 1 : La stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2030, intitulée « Bringing nature back into our lives » (Ramener la nature dans nos vies) est un document très ambitieux qui vise à « transformer au moins 30 % des terres et des mers d'Europe en aires protégées gérées efficacement ». Celle-ci, le Green Deal de l'UE, ainsi que la décennie 2021-2030 des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes témoignent d'une revendication politique croissante. La mise en œuvre de ces stratégies promet de mettre les aires protégées face à d'énormes problèmes de gestion, notamment la nécessité de s'adjoindre de nouvelles compétences, comme les méthodes de participation, pour y parvenir.

Thèse 2 : La pression économique exercée sur les aires protégées s'accroît : La déforestation et la prospection de ressources minérales dans les aires protégées témoignent de cette pression, de Roumanie jusqu'en Amazonie, en passant par les États-Unis. Le statut de protection à lui seul ne suffit pas (partout) pour garantir une préservation efficace et sur le long terme de ces aires. Les gestionnaires d'aires protégées doivent exprimer leur solidarité politique au niveau international et mettre au point de meilleures stratégies et de meilleurs outils afin de se soutenir mutuellement au-delà des frontières.

Thèse 3 : Les attentes de la société en matière de solutions au problème du changement climatique sont de plus en plus grandes, comme en témoigne par exemple, la stratégie de l'UE pour la biodiversité : « Les solutions fondées sur la nature telles que la protection de la biodiversité et la restauration des écosystèmes constituent un excellent moyen de lutter contre les effets du changement climatique et une utilisation très rentable des ressources. » Les aires protégées ont besoin de stratégies capables de s'adapter au changement climatique et de compenser ses effets partout.



Thèse 4 : Le Green Deal européen et l'accord de Paris visent à rendre l'**UE neutre sur le plan climatique d'ici 2050**. Autrement dit, son économie ne devra plus produire d'émissions de gaz à effet de serre d'ici-là. Même les aires protégées participent au changement climatique et doivent par conséquent repenser l'ensemble de leurs activités et de leurs infrastructures, par exemple, les bâtiments, la mobilité, les fournitures et les offres. Même si leur impact est relativement faible, les aires protégées doivent servir de modèles à la communauté dans son ensemble.

Thèse 5 : La **pression sociétale exercée après la COVID-19 augmente** : De plus en plus de personnes souhaitent désormais s'adonner à leurs loisirs et partir en vacances dans des zones « intactes ». Cette quête, alliée à l'impact de médias sociaux du type Instagram, entraîne la multiplication à grande vitesse des points sensibles. Les formes traditionnelles de gestion des visiteurs ne suffisent plus : de nouveaux instruments flexibles, capables de réagir rapidement aux nouvelles évolutions, doivent impérativement voir le jour.

Thèse 6 : Les formes de tourisme non durables, comme les croisières et les sports d'hiver alpins, connaissent également un déclin en raison du changement climatique et de la COVID-19. De nouvelles tendances, à l'image du tourisme de santé, connaissent un essor : bien plus que de simples séjours, ces formules s'appuient sur la notion de santé par la nature. La sylvothérapie par exemple, née au Japon dans les années 50, constitue désormais un produit de santé novateur et incontournable. Les aires protégées doivent s'assumer en tant qu'acteurs touristiques essentiels et mettre pleinement en œuvre le tourisme durable dans leurs destinations.

Thèse 7 : Nous sommes confrontés à une **société vieillissante** dans laquelle un nombre croissant de personnes souffrent de problèmes de mobilité ou d'autres besoins spécifiques. À l'autre extrémité de la pyramide des âges, l'un des défis majeurs en matière d'intégration consiste à rapprocher les jeunes issus de l'immigration de la nature et des écosystèmes. Les aires protégées doivent trouver des moyens de justifier le principe de base selon lequel « *les parcs nationaux et autres aires protégées sont ouverts à tous et proposent des offres axées sur l'expérience pour divers groupes cibles* ». Pour l'instant, ce principe ne se vérifie pas totalement dans les faits.

Thèse 8 : La COVID-19 a donné l'impulsion finale à la **numérisation, tant dans les salles de classe qu'au niveau des loisirs**. L'éducation en matière d'environnement dans les aires protégées est plutôt conservatrice. De nombreuses régions n'ont pas franchi le pas qui leur aurait permis de passer de l'éducation à la nature à la mise en œuvre des principes de l'éducation au développement durable. Beaucoup d'aires protégées ne s'intéressent qu'aux enfants et aux écoles. Les aires protégées sont des acteurs de l'éducation au développement durable et doivent intégrer la tendance à la numérisation à leurs offres éducatives.

Thèse 9 : La stratégie européenne « **De la ferme à la table** » vise une **agriculture plus durable**, et une industrie alimentaire et un comportement sociétal plus conformes à ces exigences. Ayant une approche intégrée de la gestion foncière, les aires protégées sont à la fois des acteurs clés de la promotion de cette nouvelle stratégie européenne, mais pourraient également être les principaux bénéficiaires des politiques, programmes et actions de l'UE à cet égard.

Thèse 10 : L'**authenticité et les « régions » sont devenues de plus en plus incontournables** dans l'esprit d'une grande partie de la société, qui les considère comme étant « saines et authentiques ». Ce nouvel élan devrait servir à constituer des images cohérentes des aires protégées, ainsi qu'à garantir une meilleure mise en œuvre (et un meilleur financement) de leurs objectifs.

Les aires protégées devraient et peuvent devenir de véritables moteurs du développement régional durable, qui devrait constituer la « nouvelle normalité » à poursuivre.



Une année LIVE au sein du projet LIFEedu !

Au cours du premier semestre 2020, trois cours sur les compétences de base ont été dispensés dans le cadre du projet préparatoire LIFEe-Natura2000.edu. 78 gestionnaires de sites Natura 2000 de 19 pays, aux niveaux d'expérience et parcours divers, ont suivi les modules en ligne de leurs cours.

Comment aurions-nous pu imaginer en début d'année ce qui nous attendait ! En l'espace de 6 mois, ce que nous avons toujours considéré comme allant de soi a soudain été bouleversé, tant au niveau de la vie quotidienne que de la manière de travailler.

« Tous les documents numériques, les présentations, les références, les vidéos ont été très utiles. Je les partage et je m'en sers déjà comme instrument de travail pour d'autres projets, pour l'enseignement et le partage. »

En revanche, jamais période une n'avait été plus propice à l'apprentissage en ligne ! Non seulement les trois cours dispensés par EUROPARC, FUNGOBE et ProPark ont rencontré un grand succès, mais les participants au projet ont activement exprimé leur appréciation concernant les cours et les contacts en ligne.

Pour les partenaires et les participants au projet, les enseignements tirés du projet sont amenés à faire date. La nécessité et la valeur du travail en ligne (sur Internet) et du renforcement des capacités pratiques des gestionnaires de sites naturels ont montré que l'apprentissage mixte n'est pas un feu de paille.

Voici quelques exemples de commentaires émanant des participants à LIFEedu.

« Ma femme m'a demandé si je faisais un autre Master en ligne ! »

Covid-19

Un participant a qualifié LIFEedu de « *distraction très positive* » ! Il s'est dit « *reconnaissant des perspectives ouvertes par les webinaires et les tâches, me permettant de m'évader des périodes de travail intense et des bouleversements entraînés par la crise de la Covid-19* ».

Il a particulièrement apprécié la « *souplesse et la faculté d'adaptation de l'ensemble du contenu à la situation à laquelle nous sommes encore confrontés (Covid-19)* ». Cela dit, l'enseignement à distance a indéniablement occasionné des difficultés pour certains, notamment pour maintenir sa motivation. L'interaction physique reste la formule d'enseignement la plus plébiscitée : il s'agit d'un environnement familier, où certains participants au projet ont déclaré mieux réussir à exercer leurs compétences. Pour autant, l'apprentissage en ligne s'est avéré être une expérience nouvelle et précieuse, surtout dans un contexte marqué par la disparition des réseaux physiques.



Le tournage de La nature pour tous © ProPark Foundation, Romania

« La formation va me permettre d'être un meilleur modèle d'enseignant pour mes élèves. »

Mise en réseau

Pour reprendre les mots d'un participant, « *je considère comme un privilège d'avoir pu apprendre avec un groupe de communicateurs motivés et partageant la même vision* ». Il a déclaré avoir beaucoup appris et rafraîchi ses connaissances, et apprécier de pouvoir écouter différentes perspectives et s'en inspirer.

Une autre participante a déclaré avoir demandé à intégrer LIFEedu non seulement pour améliorer ses compétences, mais également pour entrer en contact avec d'autres professionnels venus de partout en Europe. « *Comme je débute tout juste ma carrière, l'apprentissage a été un véritable accélérateur à l'échelle européenne dans un domaine que je continue d'explorer aux niveaux local et national* ».

Un signe, peut-être le plus évocateur : le projet a permis de constituer des réseaux personnels significatifs. Un participant a souligné qu'il appréciait de pouvoir partager avec les autres et apprendre d'eux. Pour beaucoup, le projet LIFEedu et le programme LIFE ont pour principal atout de permettre d'échanger et de donner naissance à « une force collective qui devrait s'avérer particulièrement utile pour les futurs projets de Natura 2000 » liés à la préservation et aux actions participatives.

Appliquer les enseignements !

Les participants au projet se sont montrés également actifs dans la diffusion du contenu et des supports d'apprentissage de LIFEedu auprès de leurs collègues et dans d'autres projets. Le projet a ainsi bénéficié d'un effet de levier important.

Plusieurs participants ont indiqué que les supports de cours, les modèles de communication et les études de cas avaient fait évoluer leur manière de travailler et surtout leur approche des tâches de communication autour de Natura 2000. Pour être plus précis, les participants se disent beaucoup plus confiants dans leur collaboration avec les spécialistes de la communication qui soutiennent les équipes de direction.

Parallèlement, les enseignements sont appliqués à l'engagement des parties prenantes et au travail de consultation requis pour la mise au point des plans de gestion. Un participant a indiqué que le cours lui avait permis de mieux diriger et soutenir ses collègues dans ce contexte.

Les cours ont également bénéficié d'un effet de levier important. Comme l'a si bien exprimé un participant : « *L'objectif est de partager les enseignements et toute cette expérience avec mes collègues (19 au total) dans le cadre d'une présentation suivie d'un atelier* ». En règle générale, quasiment tous les participants ont tenu à rendre compte et à partager leurs expériences du projet avec leurs collègues et supérieurs hiérarchiques.

Contenu des cours : Moodles, modules et outils d'apprentissage

Bien que relativement long et intensif, le temps consacré au soutien des participants a été réellement apprécié. Parmi les autres commentaires relatifs aux cours, à leur structure et à leur progression, citons :

- *Des modules incroyablement bien organisés, des outils clairs et conviviaux ;*
- *Des informations utiles et précieuses, présentées par des experts compétents et inspirants et fournies par des organisateurs agréables et bien préparés ;*
- *Très intéressant, de très haut niveau ! Le cours n'a cessé de s'améliorer d'un module à l'autre.*

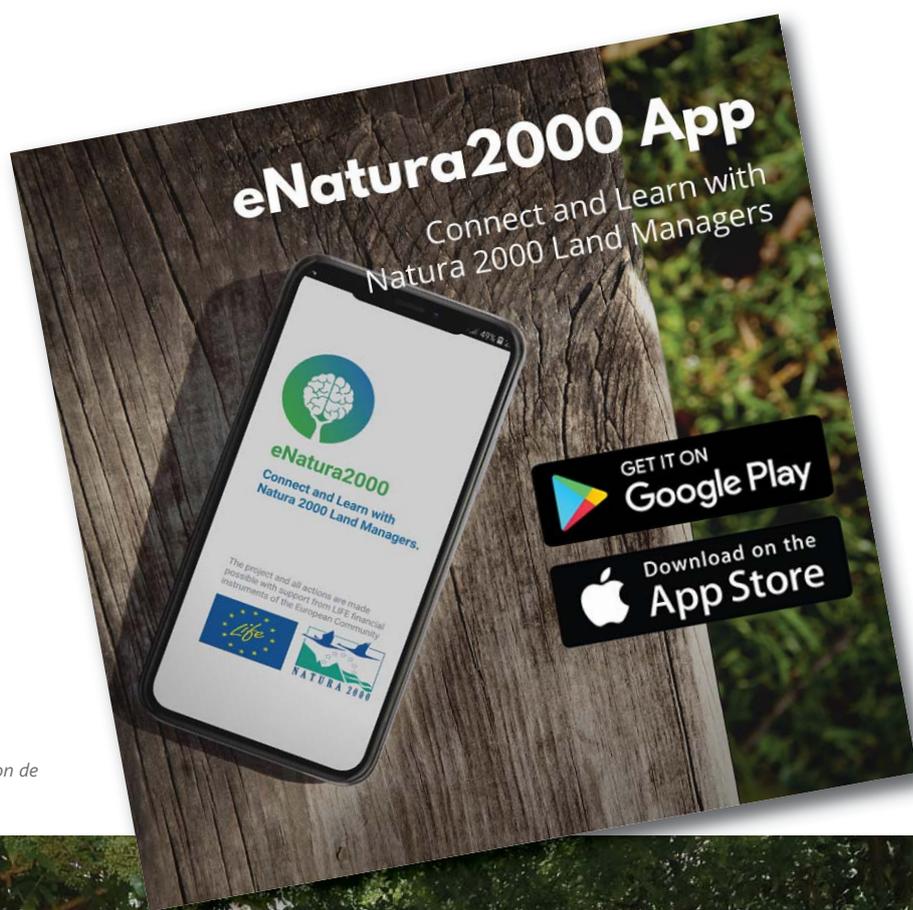
« Pendant de nombreuses années, je n'ai pas véritablement suivi de formation dans le cadre de mon travail. Je passe le plus clair de mon temps à mettre en œuvre des projets, des projets et encore des projets... Quelle bêtise de ne pas avoir investi pendant toutes ces années dans des compétences en communication ! »

L'avenir en point de mire

Autre point intéressant : plusieurs participants ont déclaré que le projet LIFEedu les avait aidés à comprendre qu'il est vain de revenir sur « *tous les aspects négatifs du passé et qu'il est préférable plutôt de se concentrer sur ce que nous voudrions réaliser à l'avenir* ». Il ne peut être que bénéfique de soutenir une résolution plus efficace des problèmes et une mise en œuvre plus solide de Natura 2000 au niveau local.

Le projet a souligné d'autres aspects importants de la communication. Par exemple, une participante a déclaré savoir mieux désormais « *lier plus efficacement l'information à un outil de communication adapté en matière d'objectif et de compréhension des parties prenantes* ».

L'équipe du projet LIFE e-Natura2000.edu lors de la réunion de lancement en juin 2018 © ProPark Foundation, Romania



Prêt pour l'avenir ?

Perspectives mondiales pour répondre aux besoins en matière de capacités des aires protégées



L'extension du réseau mondial d'aires protégées (AP) à 15 % de la superficie terrestre et 7 % de la superficie maritime a connu un grand succès. L'expérience et les conseils sont toujours plus nombreux en matière de gestion des aires protégées. Pour

autant, à peine un tiers des aires protégées sont considérées comme étant gérées efficacement. Les sites ne disposent que d'une infime partie des experts, gestionnaires et gardes forestiers formés nécessaires. Par ailleurs, si les effectifs des aires protégées sont généralement très dévoués, la plupart sont mal payés, bénéficient de conditions de travail médiocres et sont insuffisamment formés et équipés. Trop de sites ne disposent même pas des équipements et infrastructures élémentaires pour que leurs effectifs puissent faire le travail qui leur est demandé.

En 2021, la Convention sur la biodiversité devrait fixer un nouvel objectif de 30 % de couverture par les aires protégées et préservées, soit le minimum dont nous avons besoin pour préserver la biodiversité, les espaces sauvages et les systèmes vivants à travers le monde. Mais si nous ne commençons pas à répondre aux besoins en matière de capacités qui accompagnent une telle expansion, nous risquons de créer un monde de « parcs de papier » inefficaces.

Nous savons ce qu'il faut pour bien gérer une aire protégée. Les sites doivent être localisés de manière à maximiser leur impact sur la préservation. La gouvernance doit être inclusive, équitable et transparente. La gestion et le suivi doivent être planifiés de manière rationnelle et bien dirigés. Il est essentiel de consentir les investissements nécessaires. Mais en fin de compte, rien de tout cela ne réussira sur le long terme sans des personnes efficaces, compétentes, motivées et bien soutenues.

Que faut-il à un collaborateur pour qu'il se montre efficace dans une aire protégée ? Pour le comprendre, il s'est avéré nécessaire de réfléchir en termes de compétences, c'est-à-dire de combinaison d'aptitudes, de connaissances et de comportements, exprimées dans le contexte des « compétences universelles » (voir le projet LIFE e-Natura2000.edu d'EUROPARC, page 9).



secteur, et pas seulement par des experts et des pédagogues. Les compétences reposent sur des performances avérées plutôt que sur le niveau d'instruction et peuvent donc être obtenues et reconnues de diverses manières, et pas uniquement en classe ou dans le cadre de cours de formation. Autrement dit, toute personne peut être évaluée et certifiée compétente, quels que soient ses antécédents personnels, son éducation, sa localisation ou sa position au sein d'une organisation.

Partout dans le monde, y compris en Europe, les approches reposant sur les compétences suscitent un intérêt croissant, surtout depuis la publication en 2016 du Registre mondial des compétences pour les praticiens des aires protégées de la CMAP de l'UICN, qui détaille 300 compétences pour tous les aspects de la gestion des aires protégées pour les effectifs, des directeurs aux gardes forestiers. Ce registre, ainsi que d'autres cadres similaires sont de plus en plus utilisés pour :

- Élaborer des descriptions de poste et structures organisationnelles détaillées afin que les effectifs sachent clairement ce que l'on attend d'eux.
- Identifier les priorités en matière de développement des capacités en fonction des besoins réels.
- Concevoir et évaluer des programmes d'apprentissage qui préparent les futurs effectifs aux réalités du travail en aires protégées.
- Établir des normes pour améliorer les performances.
- Diversifier et améliorer la visibilité des pratiques professionnelles des aires protégées afin que la gestion de ces aires soit aussi valorisée que les autres professions du service public.

Le défi consistant à faire en sorte que 30 % de la superficie mondiale soit préservée d'ici 2030 ne sera pas relevé en intensifiant simplement nos efforts actuels. Nous devons réfléchir à de nouveaux types d'aires protégées et préservées qui viendront s'ajouter aux réseaux « traditionnels » (en Europe, le réseau Natura 2000 en est déjà un pionnier). Nous devons reconnaître que les territoires sous gestion autochtone et communautaire constituent des pierres angulaires de la solution. Par ailleurs, nous devons diversifier la profession des aires protégées en permettant à un éventail beaucoup plus vaste de praticiens d'être reconnus. L'approche par le biais des compétences a un rôle majeur à jouer dans ces évolutions.

Une grande partie de la formation et de l'apprentissage aux aires protégées est encore dispensée et évaluée sous la forme d'un enseignement universitaire et de cours de courte durée. Or, le renforcement des capacités requiert bien plus qu'une simple formation. Les cours formels auront toujours un rôle essentiel à jouer, mais ils sont coûteux et ne sont pas accessibles à une grande majorité des effectifs des aires protégées. L'approche par le biais des compétences est assez différente. Les aptitudes, les connaissances et les qualités requises sont définies par les professionnels du

Quand les jeunes apportent du sang neuf : création d'un Conseil de la jeunesse

Le Conseil consultatif de la jeunesse du parc naturel des Préalpes Juliennes a vu le jour en 2018. Il regroupe désormais 27 jeunes de 16 à 30 ans, vivant tous dans les onze communes de la région.

Notre Conseil est né de l'adoption de la « *Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale* » par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe le 21 mai 2003. C'était aussi quelques mois avant la création du Manifeste de la jeunesse (Youth Manifesto) d'EUROPARC, partageant les mêmes valeurs et motivations qui constituent le cœur du règlement du Conseil consultatif de la jeunesse, sorte de constitution qui nous guide dans nos activités. Durant les deux années qui ont suivi, nous n'avons pas dévié de nos objectifs et de nos idées. En revanche, désormais, notre rôle a gagné en importance. En fait, comme notre Conseil s'est étoffé, nous faisons à présent officiellement partie de l'autorité gestionnaire de la réserve MAB.

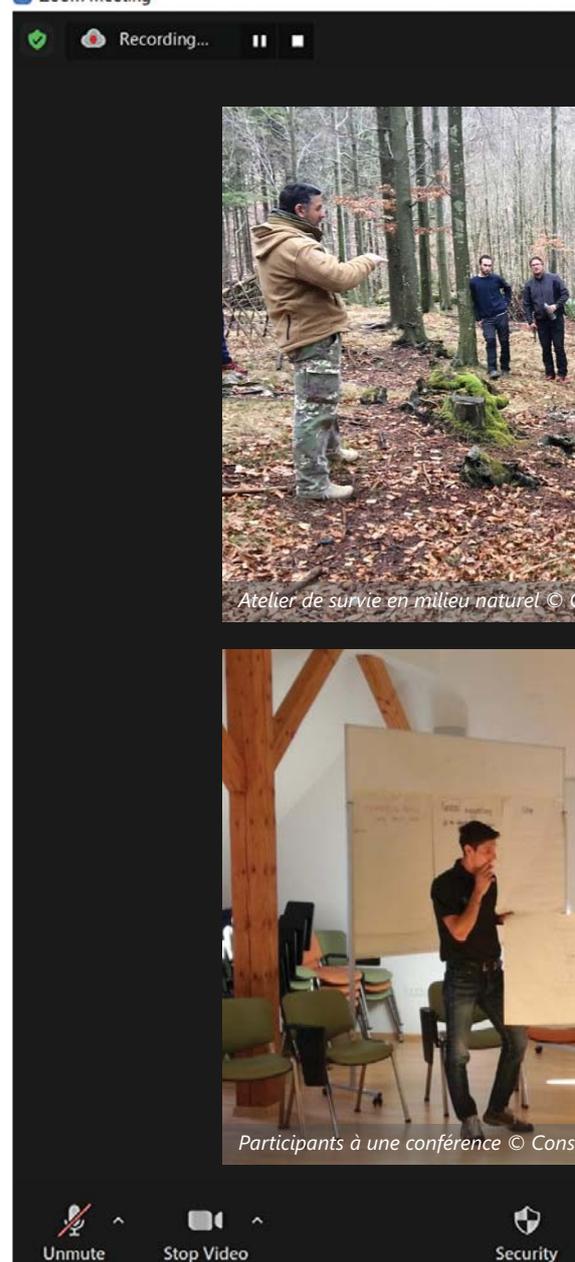
Selon nous, les jeunes sont la clé des défis à venir et doivent être impliqués dans les réalités des régions rurales : un citoyen conscient du lieu où il vit, de son patrimoine naturel et culturel et de ses difficultés, est davantage susceptible de prendre part activement à la promotion et à la défense de la région. C'est dans cet esprit que nous avons rejoint le programme des jeunes gardes forestiers (Junior Ranger) d'EUROPARC, conçu pour les jeunes de 12 à 18 ans, qui peuvent ensuite continuer de faire du bénévolat en rejoignant le Conseil consultatif de la jeunesse.

Autre point important : la formation continue. En tant que conseil, nous organisons des conférences autour de divers thèmes dont le réchauffement climatique et ses conséquences dans notre région, des ateliers de survie en milieu naturel ou d'équilibre des pierres. Lors des événements que nous organisons, nous accordons toujours une place au partage des idées, des expériences et des réflexions. Nous entretenons ainsi notre vivacité d'esprit et gardons l'esprit ouvert à de nouvelles possibilités, idées et inspirations.

Pour autant, nous avons bien conscience du fait que notre parc naturel ne représente qu'une minuscule particule à la surface de la Terre. Notre devise se résume de la manière suivante : « *Agir à l'échelle locale mais réfléchir à l'échelle mondiale* ». Nous avons la conviction que nous ne pourrions en aucun cas affronter les défis d'envergure que l'avenir nous réserve en restant enfermés dans notre « jardin ». La coopération régionale, nationale et internationale constitue une pierre angulaire lorsqu'il s'agit de préserver, valoriser et promouvoir le patrimoine naturel et culturel, non seulement de notre région, mais de l'Europe dans son ensemble. Ainsi, en tant que conseil et réserve MAB, notre principal objectif consiste à mettre en place une réserve de biosphère transfrontalière dans les Alpes Juliennes en donnant naissance au **premier conseil transfrontalier de la jeunesse** et en renforçant la coopération avec la jeunesse slovène. Par le passé, nous avons déjà collaboré avec ces jeunes dans le cadre de certains projets, comme les jeunes gardes forestiers ou « Les jeunes au sommet », journée à l'occasion de laquelle les participants venus des aires protégées alpines grimpent au sommet d'une montagne de leur région en signe de leur engagement citoyen.



Zoom Meeting



Cette année, du fait de la pandémie, nous n'avons pas pu organiser la plupart des activités que nous avions prévues. Pour autant, nous avons participé à différents ateliers en ligne et webinaires. Nous avons ainsi pu partager notre expérience en tant que Conseil consultatif. L'une de ces réunions en ligne faisait partie de la Conférence en ligne EUROPARC, au cours de laquelle nous avons pu partager notre expérience de l'engagement des jeunes générations dans la vie et la gestion des régions rurales.

« Pour conclure, nous sommes persuadés que des initiatives similaires aux nôtres vont continuer de voir le jour, car les jeunes peuvent et veulent agir concrètement en faveur de leur planète. Nous sommes prêts à nous battre pour un avenir équitable, vert et durable, qui n'oublie personne. »



Conseil consultatif de la jeunesse des Préalpes Juliennes



Première photo du Conseil le jour de sa création en 2018 © Conseil consultatif de la jeunesse des Préalpes Juliennes



Conseil consultatif de la jeunesse des Préalpes Juliennes



Projet « Les jeunes au sommet »
© Conseil consultatif de la jeunesse des Préalpes Juliennes

EUROPARC Online 2020 : Résultats des ateliers de la Conférence

Lors de la Conférence en ligne EUROPARC 2020, nous nous sommes penchés sur l'avenir des zones protégées pour savoir si nous sommes prêts pour ce qu'elle contient. Un important aspect de l'affrontement de tous les défis à venir, connus et inconnus, est le renforcement des capacités. C'est pourquoi, tout au long de l'année et dans ce numéro de Protected Areas In-Sight, nous mettons tellement l'accent sur l'apprentissage mutuel, le développement de nos compétences, nos connaissances et nos nouveaux outils... en bref, s'améliorer

ensemble. Ce processus d'apprentissage a été particulièrement important dans les ateliers interactifs, au cours desquels les délégués de la Conférence ont été invités à discuter de sujets pertinents pour la gestion des zones protégées - de Natura 2000, la jeunesse ou l'agriculture à l'environnement marin, le tourisme durable et le changement climatique. Dans cet article, vous pouvez lire des résumés succincts et principaux messages à emporter issus des discussions des ateliers, et peut-être même trouver l'inspiration pour s'attaquer aux défis de votre zone protégée.

Atelier 1

Comment les aires protégées peuvent-elles venir compléter le réseau Natura 2000 ?

À quoi pouvons-nous nous attendre ?

- Intégrer les aires protégées d'Europe dans le cadre d'un réseau cohérent de sites naturels connectés de manière écologique.
- Permettre aux « gestionnaires de la nature », qui travaillent dans divers domaines de la protection et de la gestion des milieux naturels, de développer leurs compétences professionnelles.

Que peuvent faire les aires protégées ?

- Établir des relations de collaboration constructives avec les parties prenantes locales.
- Éducation et sensibilisation : interprétation des caractéristiques naturelles, culturelles et historiques

pour faire comprendre aux visiteurs et aux populations locales la valeur des aires protégées.

Quelles sont les compétences pratiques, les outils et les programmes de formation qui peuvent être utiles au personnel des aires protégées ?

- Événements de mise en réseau et outils pour promouvoir et faciliter l'échange de connaissances et d'informations.
- Compétences en communication, engagement des parties prenantes et approches de gouvernance.
- Soutien et conseils pratiques pour le développement, la planification et la gestion de projets.



Chat sauvage © VDN/Maik Elbers

En quoi la Fédération EUROPARC peut-elle vous venir en aide ?

- Événements de mise en réseau et initiatives pratiques de renforcement des capacités liées aux priorités politiques afin d'améliorer l'efficacité des pratiques de gestion des aires protégées.
- Augmenter les capacités des aires protégées au niveau organisationnel, y compris l'échange de connaissances et la stimulation visant à faire émerger de nouvelles idées de projets collaboratifs.
- Créer davantage de possibilités novatrices de mise en réseau en ligne haut de gamme.

Atelier 2

L'agriculture dans les parcs : comment communiquer nos informations aux agriculteurs, avec les agriculteurs, pour les agriculteurs ?

À quoi pouvons-nous nous attendre ?

- Plus de fonds et une plus grande part de terres dédiée aux pratiques agro-écologiques.

Que peuvent faire les aires protégées ?

- Soutien aux agriculteurs dans leur transition vers des pratiques durables, promotion, outils et équipements ;

- Créer une relation de confiance sur le long terme avec les agriculteurs, basée sur le dialogue, et les intégrer aux processus de prise de décisions ;
- Contacts avec les « services des conseillers agricoles de la PAC » afin d'accroître leur sensibilisation à l'environnement et de s'assurer de leur collaboration.

Quelles sont les compétences pratiques dont le personnel des aires protégées a besoin pour répondre à ces priorités ?

- Connaissances en agronomie et en écologie ;
- Capacité à organiser des événements de promotion agricole réunissant à la fois les gestionnaires d'aires protégées et les agriculteurs ;
- Compétences dans la surveillance des impacts de l'agriculture sur la biodiversité.

En quoi la Fédération EUROPARC peut-elle vous venir en aide ?

- Fournir des outils adaptés aux différents besoins, faciles à utiliser par le personnel et adaptés aux réalités du terrain ;
- Lobbying et promotion à Bruxelles auprès des institutions européennes ;
- Organiser des visites afin que les membres du Parlement européen se rendent dans les aires protégées.

Bétail dans le parc naturel régional de Scarpe-Escaut
© Samuel Dhote



Atelier 3

Pourquoi les aires marines protégées méritent-elles une attention particulière ?

À quoi pouvons-nous nous attendre ?

- Trois niveaux d'action découlant de la nouvelle Stratégie en matière de biodiversité :
 - Désignation d'aires marines protégées (AMP) ;
 - Gestion des AMP ;
 - Gestion efficace des AMP.
- Augmentation du financement afin de permettre la mise en place de mesures d'exécution immédiates.

Que peuvent faire les aires protégées ?

- Nécessité de réensauvager de grands mammifères et prédateurs, car leurs populations ont diminué et jouent un rôle crucial dans le fonctionnement des écosystèmes ;
- Désignation de couloirs écologiques, mise en place d'actions spécifiques et de cadres législatifs pour les aires transfrontalières et connectées de manière écologique, car il s'agit non seulement de la stratégie en matière de biodiversité, mais aussi d'une nécessité reconnue pour protéger les espèces mobiles.

De quelles compétences pratiques et de quels outils le personnel des aires protégées a-t-il besoin pour répondre à ces priorités ?

- Formation des gestionnaires d'AMP et des parties prenantes à la résolution des conflits ;

- Gérer les attentes des parties prenantes, offrir la possibilité de se rassembler et d'établir le dialogue ;
- Développer des outils de communication et des méthodologies d'apprentissage actif.

Photo: © Pixabay



Pause/Stop Recording



Closed Caption



Breakout Rooms



Spanish



Reactions

End

Atelier 4

Plus forts avec les jeunes - comment planifier ensemble l'évolution d'ici à 2030 ?

À quoi pouvons-nous nous attendre ?

- Rendre le secteur de la préservation de la nature plus accessible et plus attrayant pour les jeunes ;
- Élargir la diversité des professionnels de la nature ;
- Solutions créatives mises au point pour les jeunes par des jeunes.

Acquisition de nouvelles compétences à l'occasion du camp international Youth+
© Federico Minozzi



Que peuvent faire les aires protégées ?

- Rendre les initiatives à destination de la jeunesse/nature accessibles aussi dans les zones urbaines ;
- Éducation en matière d'environnement, sensibilisation, création et promotion de nouvelles opportunités par une coopération avec les écoles et les universités locales ;
- Organiser des activités de plein air attrayantes pour les communautés de jeunes, explorer la possibilité d'une promotion par les influenceurs.

Quelles compétences pratiques et quels outils de renforcement des capacités seront utiles ?

- Utilisation de canaux de communication adaptés et adaptabilité aux nouveaux canaux ;
- Changement de mentalité : dès le départ, penser à la manière d'intégrer les jeunes aux projets/activités et faire en sorte que cela devienne un automatisme.

En quoi la Fédération EUROPARC peut-elle vous venir en aide ?

- Promouvoir et exploiter les initiatives existantes telles que le programme des jeunes gardes forestiers, le programme Youth+ et le Manifeste de la jeunesse qui mettent l'accent sur la participation des jeunes et l'éducation en matière d'environnement ;
- Trouver de nouvelles manières de rester au contact de la jeunesse en ces temps de Covid ;
- Enquêter sur ce que les jeunes veulent et attendent des parcs (par le biais de sondages ou de portails en ligne) afin de mieux répondre à leurs besoins : EUROPARC pourrait mettre au point une enquête uniforme à l'attention de ses membres.

Atelier 5

Tourisme durable : sommes-nous prêts pour l'écotourisme en tant que solution d'avenir ?

De quelles compétences pratiques les aires protégées ont-elles besoin pour s'adapter à la nouvelle situation ?

- Réflexion créative et innovante à la fois pour les centres d'accueil des visiteurs et les gestionnaires afin qu'ils soient prêts en vue des éventuelles futures crises ;
- Communication efficace et capacités sociales afin de mieux comprendre les populations, formation afin de désamorcer les conflits interpersonnels potentiels, utilisation des TI afin de diffuser l'information en temps réel ;
- Apprendre à gérer de nouveaux publics (en particulier les visiteurs nationaux) et découvrir leurs besoins.

Quelles sont les compétences requises pour les services de première ligne (en générale, des sociétés privées) ?

- Image commune haut de gamme des entreprises durables et du parc

proprement dit - soutien aux services de première ligne par les autorités du parc, car les entreprises doivent connaître parfaitement l'ensemble de la destination ;

- Nécessité d'apprendre à gérer les personnes ayant des besoins particuliers ;
- Interprétation de l'environnement et du patrimoine afin de guider les sociétés.

Activité de plantation © Delta Polet



Que devons-nous changer dans la gouvernance et la gestion des aires protégées ?

- Limiter le nombre maximal de visiteurs, en particulier dans les lieux les plus populaires ;
- Améliorer la communication ;
- Avec l'augmentation de l'afflux de visiteurs, la gestion doit définir des priorités et se concentrer sur la durabilité plutôt que sur les services touristiques.

Atelier 6

Comment les aires protégées peuvent-elles s'adapter au changement climatique ?

Que faut-il prendre en compte dans les pratiques de gestion des aires protégées ?

- Accepter davantage la part d'incertitude comme étant un facteur inévitable de toute planification ;
- Faire le trait d'union entre les tendances mondiales du changement climatique et les spécificités locales ;
- Faire participer les communautés dès les étapes préliminaires de planification pour concevoir tous ensemble des solutions aux bénéfices de tous, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites de l'aire protégée.

Quels sont les défis et opportunités qui se présentent aux aires protégées ?

- Le changement climatique exerce une pression supplémentaire sur des écosystèmes déjà fragiles ;
- Il ajoute à la complexité et à l'incertitude, et exige de nouvelles compétences ;
- Le changement climatique offre également une zone de partage pour collaborer avec les diverses parties prenantes et améliorer la mise en œuvre des mesures de préservation de la nature dans et autour des aires protégées.

Quels outils de renforcement des capacités et programmes de formation seront utiles ?

- Instructions ou méthodologies sur la manière d'intégrer le changement climatique aux plans de gestion des aires protégées : l'idée est de soutenir la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité au changement climatique et de concevoir des plans et mesures d'adaptation ;
- Connaissances et expertise pour comprendre les climats passés, présents et futurs, et leurs effets sur les différents aspects de la préservation, comme les espèces et les habitats ;
- Renforcement du soutien entre pairs et des approches participatives par le biais d'opportunités de mise en réseau et d'échanges de bonnes pratiques.



Manifestation sur le climat
© Dominic Wunderlich

Téléchargez les présentations des ateliers

[CLICK HERE](#)



Pause/Stop Recording



Closed Caption



Breakout Rooms



Spanish



Reactions

End

Stratégie en faveur de la biodiversité :

le rôle des aires protégées dans la stratégie « *Bring nature back into our lives* » (Ramener la nature dans nos vies)

Les aires protégées constituent la clé de voûte de toute stratégie visant à protéger et à restaurer la nature et la biodiversité, tout en contribuant aux moyens de subsistance des populations, notamment au niveau local. Des aires protégées bien gérées mettent à notre disposition des services écosystémiques essentiels, des activités récréatives et une protection contre les conséquences des catastrophes naturelles. Ces types de services ont été évalués à 300 milliards d'euros par an pour le réseau européen des aires protégées, Natura 2000.

De nos jours, avec près de 28 000 sites individuels, le réseau Natura 2000 couvre plus de 18 % de la surface terrestre européenne de l'UE27 et environ 9 % des zones maritimes. Si le réseau Natura 2000 est quasiment complet sur terre, les lacunes sont encore importantes au niveau maritime. Par ailleurs, même si des progrès importants ont été réalisés dans la définition des objectifs et des mesures de préservation, les lacunes à ce sujet sont encore nombreuses.

Objectif de l'UE pour les aires protégées dans le cadre de la Stratégie pour la biodiversité

Des preuves scientifiques ont démontré sans que le doute ne soit permis que la nature

avait besoin de davantage d'espace pour prospérer tant au niveau mondial qu'au sein de l'UE. En outre, un certain nombre d'espèces et d'habitats menacés ou endémiques ne sont pas protégés par les directives européennes sur la nature.

Par conséquent, dans la Stratégie en faveur de la biodiversité pour 2030 publiée en mai 2020, la Commission a proposé un objectif ambitieux visant à intégrer au moins 30 % des terres et mers de l'UE aux aires protégées qui sont bien gérées et dont les objectifs et mesures de préservation sont clairs. Par ailleurs, au moins un tiers de ces aires (soit 10 % des terres et mers de l'UE) devraient faire l'objet d'une protection stricte. D'ici à 2030, ces aires protégées



La faisabilité de la restauration hydrologique des tourbières acides a été démontrée avec succès dans le cadre de nombreux projets LIFE. © Frank Vassen



Une hêtraie dans un site Natura 2000 en Belgique. Ces vieilles forêts sont importantes à la fois pour la biodiversité et pour la capture et le stockage du carbone © Frank Vassen

devraient former un réseau naturel transeuropéen cohérent, regroupant le réseau Natura 2000 et les aires protégées désignées dans le cadre de programmes nationaux. La stratégie invite aussi la Commission et les États membres à examiner la contribution aux objectifs de protection de la nature de l'UE d'ici à 2030 que pourraient avoir d'autres mesures efficaces de préservation par aire, comme le

définit le cadre de la Convention sur la biodiversité, ainsi que l'écologisation urbaine.

Des clarifications complémentaires sont nécessaires quant aux types d'aires, aux régimes de gestion et au statut de protection juridique à prévoir, et aux efforts exigés de la part de chaque État membre. Il existe déjà une multitude d'informations scientifiques, comme les listes rouges européennes et nationales des espèces et des habitats, les aires clés pour la biodiversité, les aires importantes d'un point de vue ornithologique, etc., qui pourraient aider à identifier les aires présentant le plus grand potentiel de biodiversité, en particulier pour les écosystèmes terrestres, y compris dans les régions ultrapériphériques de l'UE.

Récemment, la Commission a publié une première ébauche d'instructions destinées aux États membres concernant les critères de désignations supplémentaires. Ce point a été débattu avec les États membres et les parties prenantes à l'occasion de la réunion du groupe d'experts consacré aux directives sur la nature le 22 octobre 2020, afin de recueillir leurs points de vue et commentaires, en vue d'un accord final sur les instructions pour 2021.

Les instructions soulignent à nouveau la nécessité de mettre en œuvre les obligations juridiques existantes en comblant les lacunes qui subsistent dans la désignation des sites Natura 2000 et en améliorant l'efficacité de la gestion des sites existants. Ce document fournit une première définition de la protection stricte et suggère que les objectifs de 30 %/10 % d'aires protégées d'ici à 2030 soient

répartis en fonction des régions biogéographiques et des bassins maritimes. Il isole également la nécessité d'améliorer notre compréhension des aires protégées nationales actuelles (en plus du réseau Natura 2000) qui peuvent être prises en compte pour atteindre l'objectif.

Les données actuellement disponibles en matière de couverture des aires protégées, indiquent que le gros des efforts de désignations complémentaires pourrait nécessiter de se concentrer sur les aires maritimes complémentaires et les aires strictement protégées. Pour atteindre la composante marine de l'objectif, il est urgent d'intensifier les efforts d'inventaire des espèces et habitats marins afin de mieux pouvoir identifier les aires dont l'ajout serait le plus judicieux.

La Commission poursuivra et intensifiera son dialogue avec les États membres et les parties prenantes concernant la manière de mettre en œuvre l'objectif lié aux aires protégées, notamment dans le cadre du processus biogéographique de l'UE. Elle rassemblera notamment régulièrement les autorités nationales et régionales, les ONG et les usagers de la nature afin de discuter de la mise en œuvre des objectifs et d'encourager une coopération transnationale et une action cohérente par-delà les frontières. Un comité d'experts évaluera les progrès accomplis vis-à-vis de l'objectif, notamment en ce qui concerne la désignation de nouvelles aires protégées, afin de maximiser les efforts visant à atteindre les objectifs dans les temps impartis, à savoir d'ici à 2030, comme le prévoit la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité.



Qu'est-ce que la Stratégie « De la ferme à la table » et en quoi est-elle importante pour les aires protégées?



Publiée en mai 2020 par la Commission européenne, la stratégie « De la ferme à la table » (Farm to Fork, F2F) est au cœur du « Green Deal » européen. Elle vise à rendre les systèmes alimentaires équitables, sains et respectueux de l'environnement, et à repenser l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire afin d'améliorer sa durabilité, à chaque étape, de la production à la consommation.

Publiée le même jour que la stratégie sur la biodiversité, la stratégie F2F reflète la complémentarité entre biodiversité et agriculture.

Pour atteindre ses objectifs (récapitulés dans le graphique), cette stratégie propose quelques objectifs concrets et essentiels pour le paysage :

- réduire de moitié le recours global aux pesticides chimiques et les risques qui en découlent d'ici à 2030 et réduire de moitié le recours aux pesticides plus dangereux, également d'ici à 2030.
- Faire en sorte qu'au moins 10 % des zones agricoles repassent sous des caractéristiques paysagères de grande diversité.
- 25 % des terres agricoles de l'UE doivent être dédiées à l'agriculture biologique d'ici à 2030.

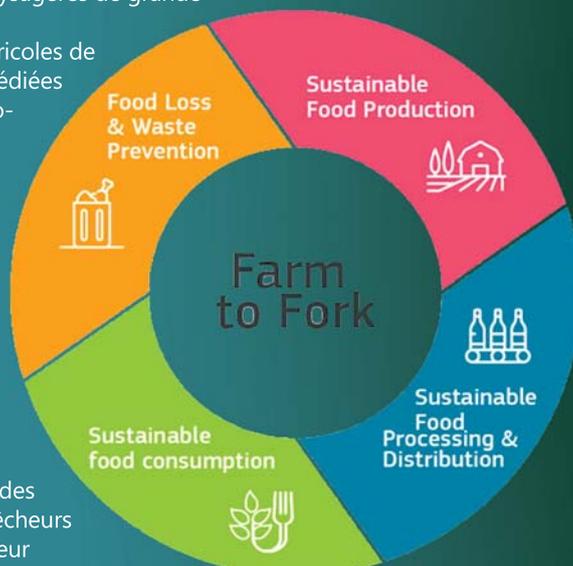
Les populations constituent également un élément essentiel de la stratégie F2F.

La stratégie repose sur la volonté d'établir un **partenariat** entre tous les acteurs, améliorant notamment le statut des agriculteurs et des pêcheurs dans la chaîne de valeur alimentaire.

Les ambitions et la mise en œuvre de la stratégie F2F présentent un intérêt particulier pour les aires protégées européennes. **L'agriculture et la pêche durables au sein des aires protégées peuvent servir de modèle et proposer des produits sûrs, nutritifs et de haute qualité.** Les aires protégées peuvent jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UE « De la ferme à la table ».

La Fédération EUROPARC croit fermement en la possibilité d'une **alliance au bénéfice de tous entre la préservation de la biodiversité et les secteurs de l'agriculture et de la pêche durables.** La promotion de ces partenariats contribue à améliorer le statut des agriculteurs et des pêcheurs en récompensant les efforts qu'ils consentent pour intégrer la préservation de la nature à leurs pratiques et en promouvant des produits locaux, nutritifs et durables.

La stratégie « De la ferme à la table » reconnaît les **liens inextricables qui existent entre la santé des populations, celle des sociétés et celle de notre planète.** La mission principale des aires protégées qui consiste à **garantir des habitats sains** constitue par conséquent une composante essentielle de la mise en œuvre de la stratégie F2F.



Pour en savoir plus sur la Stratégie:

[CLICK HERE](#)



« La santé doit s'entendre aussi bien au niveau animal que végétal et humain. Tous ces aspects sont intimement liés et nous ne devons en négliger aucun dans notre étude de la santé.

(Stella Kyriakides, commissaire européenne chargée de la santé et de la sécurité alimentaire)

PREMIERE CONFERENCE « DE LA FERME A LA TABLE »

L'un des premiers engagements de la Commission européenne concernant la mise en œuvre de la stratégie « De la ferme à la table » consiste à ouvrir un débat public et à faire participer les parties prenantes. Dans cette optique, **la première conférence « De la ferme à la table » a été organisée les 15 et 16 octobre.**

Organisée sur deux jours, cette conférence a vu la participation de différentes parties prenantes allant des décideurs politiques aux représentants des consommateurs. Tous les participants ont convenu du fait que toutes les parties prenantes de tous les secteurs devront s'orienter vers des systèmes alimentaires plus durables. Il s'agit là d'une nécessité pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets, mais également pour inverser le déclin de la biodiversité. Les débats ont mis l'accent sur la nécessité de disposer de

fonds pour transformer l'agriculture, sur le rôle de l'innovation et de la technologie, sur ce qu'implique un prix équitable pour les consommateurs et sur la volonté des consommateurs de modifier leurs habitudes de consommation. Tous les aspects ont fait l'objet de débats à bâtons rompus.

POSITION DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Le 19 octobre 2020, le Conseil de l'Union européenne a adopté une série de conclusions concernant la stratégie « De la ferme à la table », approuvant l'objectif qui vise à développer un système alimentaire européen durable, de la production à la consommation. Les conclusions englobent un double message politique de la part des États membres :

1. Assurer une alimentation suffisante et abordable tout en contribuant à la neutralité climatique de l'UE d'ici à 2050 ;

2. Assurer des revenus équitables et un soutien solide aux producteurs du secteur primaire.

Pour autant, **la principale question demeure la nécessité d'instaurer une cohérence avec la politique agricole commune.** Les objectifs de la stratégie « De la ferme à la table » et les objectifs ambitieux ne sont pas, jusqu'à présent, juridiquement contraignants. Par conséquent, ils ne peuvent être considérés que comme des recommandations pour les plans stratégiques nationaux de la PAC, que les États membres devront préparer dans le cadre de la nouvelle PAC. Pour renforcer ce point, les États membres ont demandé à bénéficier d'une plus grande flexibilité pour préparer leurs plans stratégiques de la PAC.

La même semaine, le Conseil votant pour la PAC a revu à la baisse les ambitions environnementales et sociales de la proposition de la Commission de 2018, créant une situation où la PAC n'est plus conforme aux stratégies européennes du « Green Deal », de la stratégie « De la ferme à la table » et de la stratégie en matière de

« La décision prise à l'unanimité est un signal crucial et un engagement clair en faveur d'un secteur agroalimentaire durable et économiquement viable. Pour la première fois, l'ensemble du système alimentaire est pris en compte dans sa globalité - des producteurs aux consommateurs. Il s'agit d'un point de départ solide et nous aspirons à travailler ensemble dans les années à venir pour mettre en place un système alimentaire véritablement durable et équitable, en Europe et par-delà ses frontières ».

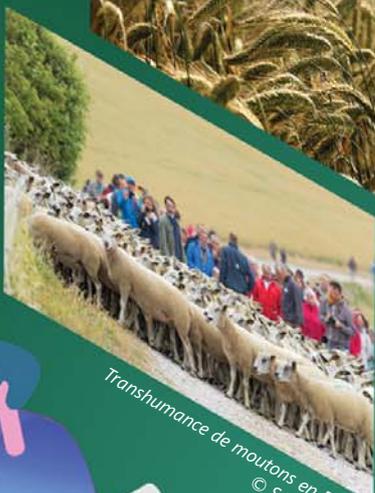
(Julia Klöckner, ministre fédérale allemande de l'alimentation et de l'agriculture)



La culture des légumes © Pixabay



Rye field © Pixabay



Transhumance de moutons en France © Samuel Dhote



Aider la nature à s'adapter au changement climatique

ou serait-ce l'inverse ?



L'expérience sur le terrain et la recherche ne laissent aucune place au doute : il est urgent de s'attaquer au problème de la dégradation de la nature et du climat. Ces deux crises silencieuses et existentielles s'aggravent à un rythme sans précédent à l'échelle mondiale. Autre certitude : les comportements des sociétés humaines exercent une incidence de destruction dévastatrice sur le monde naturel.

Bien que sombre, cet état des lieux a aussi des raisons d'être optimiste car il existe des solutions communes à ces deux crises. Elles appellent toutes deux à une gestion foncière davantage intégrée, à une protection mise en œuvre de manière judicieuse et à davantage de restauration pour établir de vastes écosystèmes naturels parfaitement connectés. Les aires protégées ont un rôle central à jouer.

La nature dans toute sa diversité, sa complexité et son abondance doit être reconnue par les instances dirigeantes et les principaux acteurs économiques comme constituant le fondement absolu et inaliénable de la vie sur Terre. Les aires protégées sont en quelque sorte « les bijoux de la couronne », un ensemble de lieux d'exception. Elles constituent des solutions naturelles sur lesquelles nous pouvons bâtir durablement des territoires et communautés humaines résistants et résilients face au changement climatique.

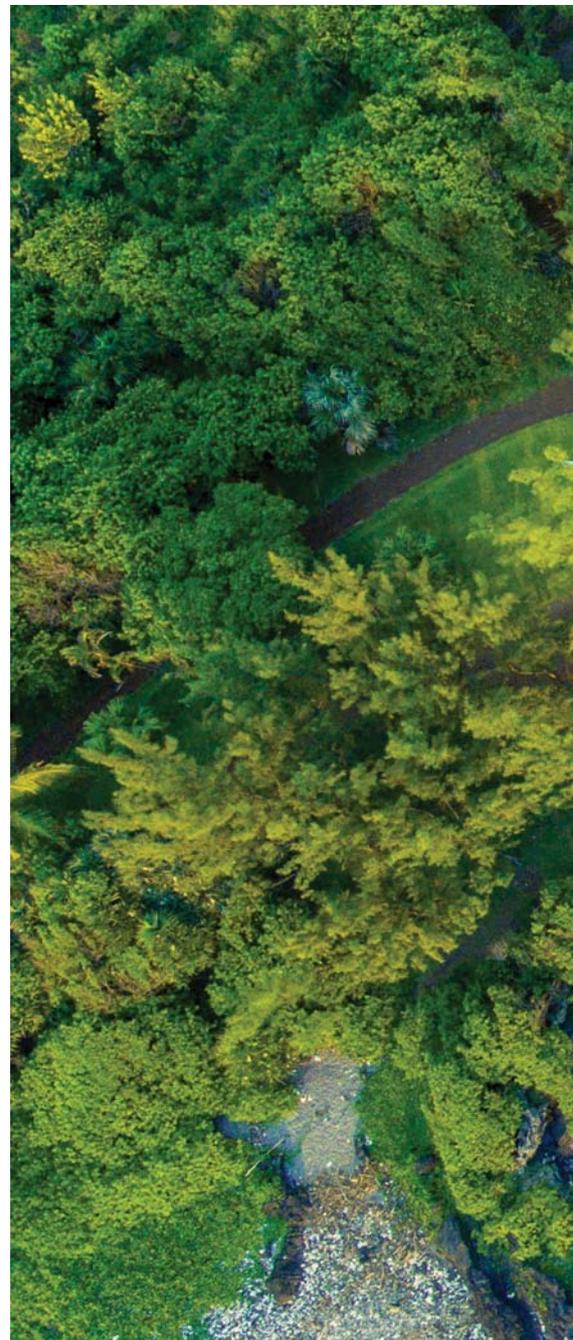
Des raisons d'être optimiste

Les problèmes et leurs solutions doivent être considérés comme étant étroitement liés dans un écheveau complexe.

D'une part, le changement climatique menace directement les hauts lieux de la biodiversité et les aires protégées. Les régions avoisinantes sont elles aussi confrontées à d'importants risques climatiques : du fait de leur adaptation, les systèmes naturels seront certainement mis davantage sous pression, de même que les aires protégées probablement.

D'autre part, les aires protégées constituent une solution naturelle au changement climatique. En effet, la mise au point de vastes écosystèmes sains et bien connectés le long du continuum anthropique contribuera à atténuer les effets négatifs et graves du changement climatique, tout en soutenant les communautés durables.

Étant donné qu'une adaptation est nécessaire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites des aires protégées, une opportunité inattendue voit le jour. Les gestionnaires d'aires protégées et parties prenantes locales font face à un problème commun. Au niveau local, les professionnels de la préservation de la nature et leurs communautés locales peuvent collaborer dans le but de résoudre, aussi bien de manière concrète sur le terrain qu'au niveau théorique par l'établissement de politiques, les crises climatiques et naturelles avec l'urgence, la concentration et les moyens nécessaires.



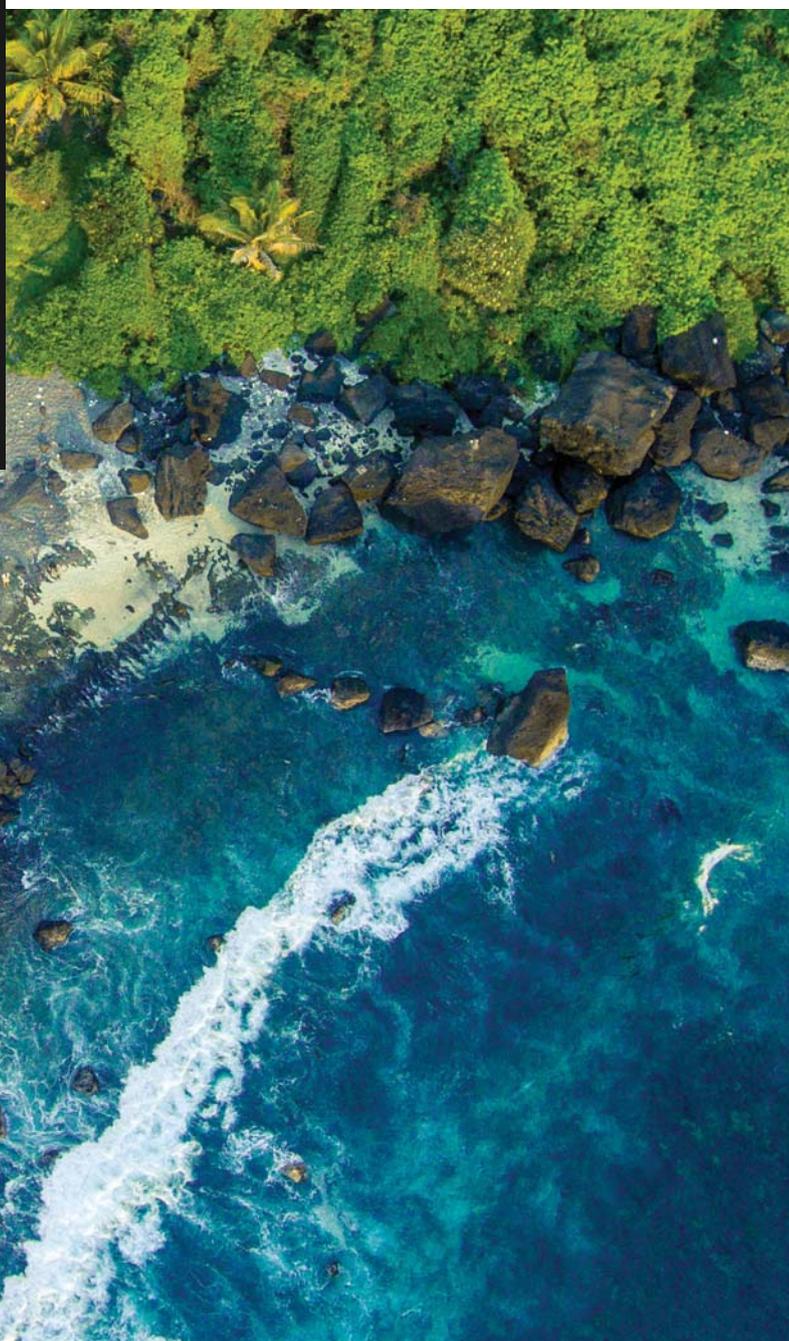
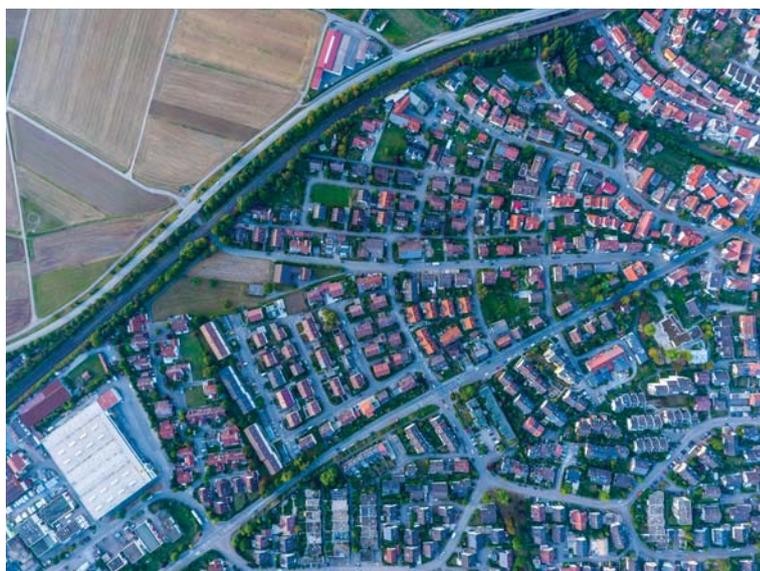
¹ Les solutions abordées dans cet article s'entendent comme une approche alternative à une décarbonisation rapide et complète des économies industrielles, ainsi que comme une manière de réduire globalement l'empreinte de l'économie sur la terre, l'habitat et les ressources naturelles.

Chat

From EUROPARC to Everyone:

4 suggestions visant à une plus grande cohérence des politiques et stratégies de l'UE

1. La stratégie d'adaptation au changement climatique de l'UE doit reconnaître explicitement que les aires naturelles fournissent des fonctions et services irremplaçables, capables d'atténuer les conséquences graves des événements climatiques si elles sont suffisamment vastes et connectées.
2. La stratégie de l'UE en matière de biodiversité doit reconnaître la résistance et la résilience au changement climatique, ainsi que la continuité écologique en tant que principes clés présidant à la désignation de nouvelles aires protégées afin d'atteindre l'objectif des 30 %.
3. La politique agricole commune (PAC) de l'UE, la politique commune de la pêche (PCP) et la stratégie forestière, entre autres, doivent soutenir la mise au point d'écosystèmes sains à l'échelle mondiale, conformément à la stratégie sur la biodiversité et à la stratégie d'adaptation au changement climatique.
4. Les fonds structurels et de relance de l'UE doivent financer directement et de manière adaptée la protection et la restauration de la nature, ainsi que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses conséquences, et faire des actions dans ces domaines une condition essentielle au financement dans d'autres secteurs.



Oui, mais comment ?

Il est nécessaire de positiver en élaborant une planification sur le long terme, à grande échelle et intégrée de l'aménagement du territoire, englobant la protection et la restauration de la nature, ainsi que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Le cadre d'action prioritaire de l'UE couvre déjà partiellement cette problématique, mais une approche plus systématique, analytique et holistique est nécessaire de la part des États membres, et des gouvernements régionaux et locaux. Allant de pair avec une plus grande cohérence politique, une approche plus holistique permettrait de jeter les bases d'une stabilité environnementale à long terme et d'un développement durable pour les communautés et leur économie.

Les gestionnaires expérimentés des aires protégées savent que cela ne se fera qu'au prix d'une mise en œuvre qualitative qui nécessite du soutien et des ressources. Si l'on se penche sur les étapes à venir, quatre autres suggestions viennent en tête :

1. Évaluer la vulnérabilité au changement climatique à diverses échelles géopolitiques

La première étape indispensable d'une gestion foncière holistique et de l'intégration des politiques consiste à évaluer la vulnérabilité au changement climatique des systèmes sociaux et naturels (socio-écosystèmes) à diverses échelles géopolitiques (UE, régions biogéographiques, États membres, régions, etc.) Les conclusions permettront la conception commune, équilibrée et coordonnée de plans de gestion holistique de l'environnement (aménagement du territoire) et la mise en œuvre de mesures dans tous les secteurs sur les terres publiques et privées.

2. Intégrer les contributions aux changements mondiaux à toutes les politiques fondamentales

Si nous admettons que la nature et le climat constituent le fondement de la vie, alors, conformément à l'esprit du « Green Deal » de l'UE, la protection et la restauration de la nature, ainsi que l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation à ce dernier doivent être intégrées à toutes les stratégies clés, ainsi qu'à tous les fonds structurels et plans de relance de l'UE. La qualité des structures et fonctions écologiques, y compris les cycles biochimiques, doit devenir un « indicateur clé de performance » pour les instances dirigeantes, au même titre que les indicateurs sociaux et économiques.

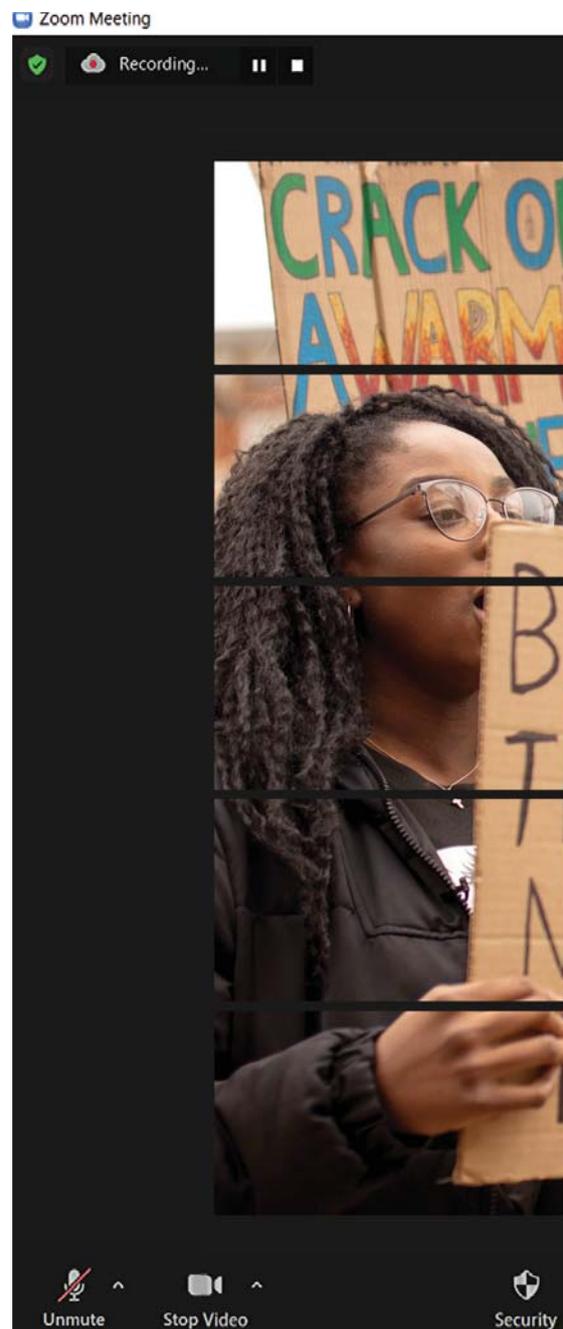
3. Impliquer les professionnels de la préservation de la nature dans la gouvernance de l'aménagement du territoire

Les réseaux d'aires protégées peuvent contribuer à mettre en œuvre ces solutions : ils disposent des connaissances scientifiques, de l'expertise et d'une expérience dans le fonctionnement des systèmes naturels et savent pertinemment ce dont ces systèmes ont besoin pour fonctionner correctement. Ils sont également en mesure de proposer des approches novatrices ou expérimentales de gestion foncière par les citoyens afin de mieux garantir les bienfaits pour les populations et la nature.

Le mandat des gestionnaires d'aires protégées doit évoluer de manière à englober un rôle consultatif auprès des décideurs concernant la manière de résoudre les problèmes socio-environnementaux, comme la mise en œuvre de solutions basées sur la nature ou l'adaptation au changement climatique aux niveaux local et régional.

4. Instaurer une culture plus dynamique et inclusive dans notre communauté de professionnels de la préservation de la nature

Les incertitudes liées au changement climatique exigent de la part des gestionnaires d'aires protégées, des experts de la préservation de la nature et des décideurs politiques qu'ils développent un état d'esprit et un cadre dynamiques et inclusifs. L'expérience a montré qu'une collaboration établie avec des pairs et des communautés locales, y compris des décideurs politiques, de manière inclusive et coopérative, s'est avérée fructueuse et efficace pour atteindre les objectifs de préservation ou de restauration. Elle engage également davantage à l'adaptation aux nouvelles conditions.



Cet article a été écrit par Olivier de Sadeleer, EUROPARC, et reflète l'avis des experts de la Task Force d'EUROPARC sur le changement climatique au moment de sa publication. Découvrez qui fait partie de la task force ici :

Cet article a été développé dans le cadre de LIFE Natur'Adapt, un projet de 5 ans soutenu financièrement par :





Chat

From EUROPARC to Everyone:

Un manuel consacré à l'adaptation au changement climatique dans les aires protégées est disponible

La Fédération EUROPARC et ses sections sont très impliquées dans la mise au point d'outils visant à intégrer le changement climatique à la planification de la gestion des aires protégées.

Récemment, EUROPARC Espagne a publié « *Manuel 13 : les aires protégées face au changement mondial. Adaptation de la planification et de la gestion au changement climatique* » en espagnol et en anglais.

Ce manuel vise à aider les gestionnaires sur le terrain en offrant des conseils concernant les principaux types d'écosystèmes. Grâce à cette méthodologie, les gestionnaires devraient être en mesure de réaliser une évaluation de la vulnérabilité au changement climatique et d'élaborer des plans d'adaptation pour les aires protégées.

on Breakout Rooms Spanish Reactions End

Des jeunes protestent pour stopper le changement climatique © Callum Shaw

Chat

From EUROPARC to Everyone:

Enseignements tirés sur le terrain concernant l'adaptation au changement climatique

Cinq réserves naturelles françaises ont partagé l'expérience qu'elles ont acquise lors de l'expérimentation du projet LIFE Natur'Adapt. Chaque aire protégée a testé une méthodologie commune et fait part de son expérience. Les responsables de projet ont souligné les enseignements suivants :

1. Accepter la part d'incertitude inévitable de toute planification ;
2. Faire le trait d'union entre les tendances mondiales du changement climatique et les spécificités géo-écologiques locales ;
3. Réaliser une évaluation systémique à grande échelle de la vulnérabilité de la préservation et une planification de la gestion, étant donné que le changement climatique a une incidence sur les cycles naturels majeurs, comme l'eau ou le carbone ;
4. Faire participer les communautés dès les étapes préliminaires de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'exercice de planification pour concevoir tous ensemble des solutions aux bénéfices de tous, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites de l'aire protégée.

Ces exemples montrent que le changement climatique exerce une pression supplémentaire sur des écosystèmes déjà fragiles ou dégradés. Il ajoute à la complexité et à l'incertitude, et exige de nouvelles approches et compétences.

To: Everyone

Comment les parcs s'adaptent-ils à la réalité du COVID ?

Du fait de la crise de la Covid, la santé est dans tous les esprits à l'heure actuelle, soulignant plus que jamais l'importance de la nature. Dans l'incapacité de voyager, nombreux sont ceux qui se sont tournés vers la nature pour se ressourcer et se détendre. Même si cette revalorisation de la nature est un effet secondaire positif de la pandémie, elle s'accompagne néanmoins de défis pratiques au niveau de la gestion des parcs, en plus de ceux qui existaient déjà, comme le changement climatique. Trois gestionnaires de parcs européens nous font part ici de leur expérience.



*Nombre record de visiteurs sur le mont Sněžka et dans le parc national des Monts des Géants
© Jakub Kašpar*

Parc national de Neusiedler See-Seewinkel



Sols asséchés, parc national de Neusiedler See-Seewinkel © A.Cimadam

Covid-19 : une nouvelle opportunité ?

En 2020, les restrictions de déplacement dues à la Covid-19 ont empêché en grande partie les visiteurs étrangers de se rendre jusqu'au parc national. Pour autant, on constate une augmentation des nuitées réservées dans la région. De plus en plus de touristes nationaux et locaux sont partis à la découverte de cette aire protégée, désireux de profiter de la nature et de se détendre dans le parc national de Neusiedler See-Seewinkel. Nos 25 ans d'expérience, les sentiers de randonnée et voies cyclables visant à maintenir les visiteurs sur les itinéraires balisés, les visites guidées, ainsi que les recommandations fournies aux visiteurs individuels nous ont aidés à gérer l'afflux important de visiteurs.

Face à la sécheresse

Il va sans dire que la Covid-19 est loin d'être le seul défi auquel notre parc est confronté. Du fait du changement climatique, plus d'un siècle de construction de systèmes de drainage et d'irrigation est confronté à une nouvelle réalité indéniable : la sécheresse. Alors que les précipitations en hiver et au printemps se raréfient de plus en plus, l'évaporation augmente du fait des étés plus longs, plus chauds et plus venteux. La baisse du niveau des eaux de surface et des nappes phréatiques exerce un impact négatif sur le fragile équilibre hydrique des terres humides. Les étangs sodiques ne sont plus reliés aux nappes phréatiques, se dessalent et risquent à terme de disparaître. Nous devons par conséquent prendre dès à présent des



mesures afin de protéger notre patrimoine naturel.

Globalement, 2020 restera une année à part. Une fois de plus, elle nous a rappelé combien les aires protégées sont importantes : cette année, en particulier, elles sont essentielles à la santé publique et à chacun d'entre nous, à notre santé et à notre bien-être, tant physique que mental.

Obligation de respecter des sentiers, parc national de Neusiedler See-Seewinkel © Barbara Masin



Parc national des Monts des Géants



Lors de la (première) vague de coronavirus au printemps dernier, la République tchèque a pris des mesures spécifiques de lutte contre la pandémie, interdisant notamment les déplacements transfrontaliers. Du 12 mars au 13 juin 2020, la frontière entre la République tchèque et la Pologne est restée fermée. Le parc national des Monts des Géants en a été fortement affecté étant donné qu'il se situe précisément à la frontière.

En mars et en avril, les déplacements à l'intérieur du pays étaient eux aussi limités : il était strictement recommandé de rester

chez soi. Dans la région du parc national, certaines communes et certains complexes touristiques ont même décidé de fermer leurs parkings au public, tandis que les maires appelaient les visiteurs du weekend à renoncer à se rendre sur place. Dans les montagnes, le début du printemps a par conséquent été très calme et même en juin, lorsque les déplacements à l'intérieur du pays ont été à nouveau autorisés, notre parc national n'a connu une fréquentation qu'à hauteur de 60 % de ses chiffres habituels pour la saison (par rapport à 2018 et 2019).

Cet été, en revanche, la situation a changé du tout au tout. Le parc national des Monts des Géants a dû faire face à une augmentation de 45 % de sa fréquentation en juillet par rapport aux chiffres de 2018 et de 2019.

Cette ruée a concerné en particulier le mont Sněžka, point culminant de la République tchèque et aussi de la région polonaise voisine de Basse-Silésie. Le sommet de cette montagne a été littéralement « envahi », en particulier le 12 septembre (après les congés d'été !), comptant env. 11 500 visiteurs ce jour-là !



Si le printemps a été l'occasion pour la nature se ressourcer en l'absence de visiteurs, l'été a soumis à une pression encore inédite les hauts lieux et sentiers les plus populaires du parc, surtout dans les zones situées en altitude : celles-ci sont aussi les lieux les plus fragiles des biotopes rares de la toundra arcto-alpine.

Nous sommes toujours en phase d'adaptation. Attendons de voir les conséquences que la deuxième vague de coronavirus va avoir sur la saison touristique hivernale... qui est généralement encore plus dense que la saison estivale !

VISITORS IN KULLABERG 2018 – 2020 (JANUARY 1st – AUGUST 19th)

GENERAL PEDESTRIANS

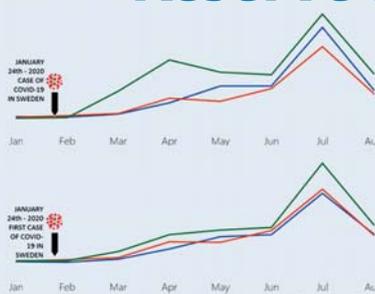


— Pedestrians 2018
— Pedestrians 2019
— Pedestrians 2020

GENERAL VEHICLES



— Vehicles 2018
— Vehicles 2019
— Vehicles 2020



Réserve naturelle de Kullaberg

La réserve naturelle de Kullaberg est l'une des aires protégées les plus fréquentées de Suède : elle constitue par conséquent aussi l'un de nos plus grands défis. Bien que la réserve n'occupe qu'une petite péninsule de 1 300 hectares carrés, cet été, nous avons compté plus de 2 000 véhicules et 5 000 visiteurs par jour.

Comment avons-nous réussi à faire face à une telle augmentation du nombre de

visiteurs en si peu de temps ? Les sentiers et hauts lieux naturels en tant que tels n'ont pas posé de problème : l'espace disponible y est suffisant. Le véritable problème s'est situé au niveau des infrastructures, insuffisantes pour accueillir une telle fréquentation. Toutefois, nous avons auparavant créé une nouvelle zone de loisirs, ce qui nous a permis de placer rapidement des poubelles supplémentaires et de mettre en place des services de nettoyage supplémentaires, etc. Par bonheur, nous avons également bénéficié du soutien du personnel de la municipalité qui a mis à notre disposition une vingtaine de jeunes qui avaient perdu leur emploi dans le secteur



des soins aux personnes âgées en raison de la Covid-19. Ils ont ainsi aidé à certaines tâches, comme le ramassage des ordures, l'orientation des véhicules, etc. Leur contribution a été essentielle au vu de l'afflux important de touristes.

En conclusion, notre stratégie à long terme nous a indéniablement permis de nous adapter relativement rapidement. Bien entendu, personne n'avait prévu qu'une pandémie surviendrait et que des foules nombreuses afflueraient soudain dans notre parc, mais le fait que nous nous préparions à une augmentation constante du nombre de touristes au cours des deux dernières années a certainement facilité les choses.



© Kullaberg Nature Reserve

Conservation marine : apprendre ensemble sur le chemin de la reprise



Constatant que les objectifs d'Aichi énoncés dans la Convention sur la biodiversité étaient insuffisants pour protéger la nature et inverser le déclin de la biodiversité, de nouveaux engagements ont été pris concernant tous les États membres européens. La publication de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 a donné naissance à tout un ensemble de mesures soumises à des délais serrés qui nous obligeront à élaborer une réponse coordonnée et rapide, et nécessiteront des contributions de la part des gouvernements et des citoyens. Dans dix ans, les réponses en découlant devraient nous conduire sur la voie du rétablissement, tant au niveau de la nature, que des populations et des économies.

Indéniablement, la superficie des aires protégées à travers le monde ne suffit pas pour mettre fin au déclin actuel de la biodiversité. Pour autant, au-delà des chiffres, l'interconnexion et la taille des aires protégées se sont révélées insuffisantes pour protéger efficacement la nature. Les aires protégées se doivent d'être plus vastes et mieux connectées. Si cette nécessité s'exprime sur terre, elle est encore plus critique en mer, où l'extension actuelle

des aires marines protégées est inférieure de moitié à son équivalent terrestre.

Selon la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 et les dernières statistiques en date de l'UE-27, 19 % supplémentaires de superficie maritime, contre 11 % actuellement, doivent être protégés et gérés efficacement au cours des dix prochaines années. Sur ce total, un tiers doit être protégé strictement. À ce sujet, une définition et des indicateurs spécifiques de mesure des niveaux de protection vont faire leur apparition en 2021.

Le défi dépasse la simple augmentation de la protection et englobe **tout un ensemble de mesures visant la restauration de la nature**. Les mesures visent à inverser les tendances à la détérioration de la préservation, à améliorer et à maintenir l'état d'au moins un tiers des habitats et des espèces, et à réduire de moitié le nombre d'espèces autochtones menacées par des espèces exotiques. Des mesures maritimes spécifiques visent à protéger les frayères et zones d'alevinage, essentielles à l'instillation d'un nouveau souffle dans les océans. Des mesures supplémentaires visent à réglementer les activités de pêche afin d'éviter toute extraction supérieure aux

niveaux durables et à déployer des engins de pêche moins néfastes dans le but de mettre un terme à la détérioration des fonds marins et de réduire les prises accessoires. En outre, des mécanismes vont être mis en place afin de garantir la mise en œuvre et l'application complètes de la législation environnementale de l'UE et d'encourager le dialogue avec les parties prenantes et la gouvernance participative.

Cette mise à contribution de diverses parties prenantes, allée aux implications pratiques en matière de gestion de la multiplication par deux au moins des aires marines protégées en Europe, nous oblige à prendre le temps d'analyser les conséquences des mesures indispensables à la mise en œuvre de la stratégie. Plus que jamais, des approches de gestion intégrée mettant à contribution tous les acteurs qui, d'une manière ou d'une autre, dépendent des écosystèmes marins, sont indispensables : à leur tour, ces approches exigent de renforcer les capacités et compétences actuelles en matière de gestion et d'en développer de nouvelles afin de donner aux gestionnaires des questions liées à la nature en Europe les moyens de travailler efficacement. Une gestion intégrée efficace requiert des capacités permettant au personnel des aires marines protégées de mettre en place des processus participatifs plus efficaces et de mieux gérer les conflits susceptibles d'émerger de plus en plus souvent avec l'extension des aires marines protégées : à la base, les gestionnaires de ces aires doivent disposer d'une formation spécifique afin de développer leur capacité à mieux communiquer, d'encourager le dialogue et de partager efficacement les connaissances. En résumé, il est nécessaire à présent d'investir dans le renforcement des capacités et la formation pratique à la gestion afin de faire en sorte que les gestionnaires des aires marines protégées soient capables d'apprendre et d'aller de l'avant d'un même pas sur la voie du rétablissement.



Parc national de Brijuni, Croatie

Le renforcement des capacités : un outil indispensable à une gestion efficace des aires marines protégées en Espagne

Par l'équipe LIFE IP INTEMARES. Fondation pour la biodiversité du ministère de la transition écologique et du défi démographique.



À l'heure actuelle, l'Espagne compte près de 300 aires protégées, dont 272 font partie du réseau Natura 2000. La superficie maritime protégée espagnole atteint 12 % et progresse en direction de l'objectif de protection de 30 % en 2030 édicté par la déclaration sur l'urgence climatique et environnementale approuvée par le gouvernement espagnol en janvier 2020 et la nouvelle Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030.

Une nouvelle approche de la gestion de l'environnement maritime est nécessaire pour assurer la durabilité des océans et la protection de la biodiversité marine. Dans un premier temps, il est nécessaire d'élargir les connaissances scientifiques concernant les valeurs et le fonctionnement de l'environnement maritime, d'aborder les questions de gouvernance, de mettre à contribution les responsables et utilisateurs des océans, et de **répondre aux besoins en formation et en**

renforcement des capacités assurant une préservation adaptée et une gestion efficace.

Ces objectifs étayent le **projet intégré LIFE INTEMARES**. Ce projet est coordonné par la Fondation pour la biodiversité du ministère de la transition écologique et du défi démographique, en association avec un partenariat diversifié et unique de responsables, de scientifiques marins, d'ONG et de représentants du secteur de la pêche. Il bénéficie de la contribution financière du programme LIFE de l'Union européenne.

Pour former les utilisateurs des aires marines protégées, un **programme de formation complet a été lancé sur la base d'une stratégie de renforcement des capacités** ciblant tous les types de parties prenantes. Le programme a été mis au point avec la participation de plus de 290 personnes qui ont contribué à identifier les besoins de

formation spécifiques qui nous permettront d'évoluer vers des modèles plus inclusifs de gestion des aires marines protégées. Parmi les thèmes de formation abordés, citons la gouvernance, la gestion appliquée, l'éducation et la sensibilisation, la communication et l'information, et les compétences transversales, comme l'esprit d'entreprise dans le réseau marin Natura 2000. À ce jour, plus de 13 000 personnes issues d'administrations publiques ont suivi une formation, dont la garde civile maritime, la marine et des gestionnaires de l'environnement maritime.

À 4 ans de la fin du projet prévue pour 2024 et avec encore de nombreux objectifs à atteindre, le projet INTEMARES est en passe d'établir les bases d'un nouveau modèle de gestion conformément aux politiques européennes et internationales sur les océans. Le renforcement des capacités constitue l'un des principaux jalons pour atteindre cet objectif.



Formation de l'armée espagnole © LIFE INTEMARES



El Centre de la Platja
Espai d'educació ambiental i d'informació del litoral de Barcelona

Atelier d'établissement de la stratégie de renforcement des capacités, Barcelone, mars 2018 © LIFE INTEMARES

Le tourisme durable : une formation d'avenir



Tour en vélo à Corte di Giarola © Esperta srl

Importance du tourisme durable et de la formation

Les aires protégées (AP) jouent un rôle essentiel dans le tourisme, à la fois comme lieux de visite et de loisirs, et comme contributeurs indéniables aux économies régionales et nationales. Parallèlement, on ne peut nier que l'un des plus grands défis réside dans la préservation et la gestion durables des ressources naturelles.

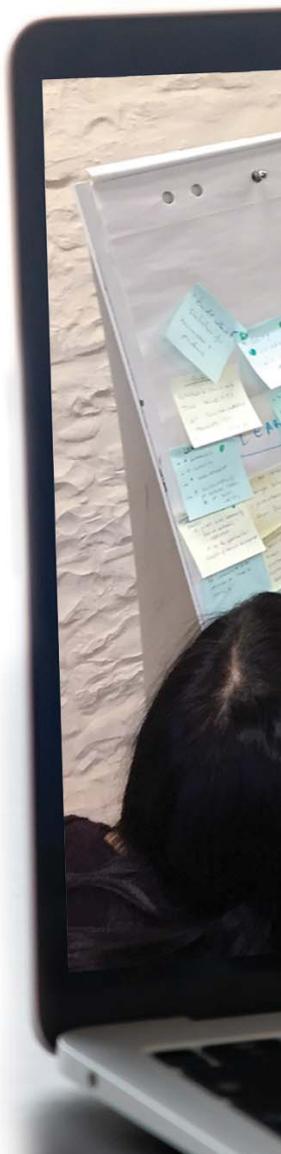
En 1995, la Fédération EUROPARC a mis en place la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées, outil de gestion pratique qui permet aux aires protégées de développer le tourisme de manière durable en partenariat avec les parties prenantes locales. L'un des thèmes clés de cette charte concerne l'offre de formation et le renforcement des capacités. Par le biais de notre projet Erasmus+, nous voulons apporter notre pierre à l'édifice en permettant à tous ceux qui s'intéressent au tourisme durable dans les aires protégées de participer aux connaissances, outils et inspirations en la matière.

« Le projet vise à mettre au point conjointement une norme européenne concernant la formation au tourisme durable dans les aires protégées. »

Défis actuels et futurs des professionnels des aires protégées

L'une des priorités de notre projet Erasmus+ a été d'analyser les besoins de formation afin d'identifier les principaux besoins de formation des professionnels chargés de promouvoir ou de développer le tourisme durable dans les aires protégées. Nous avons réalisé une analyse documentaire systématique afin d'identifier 22 domaines de connaissances et de compétences clés pour le tourisme durable. Nous avons ensuite réalisé une enquête auprès des parties prenantes des aires protégées en Europe (personnel des aires protégées, sociétés et secteur public) afin d'évaluer leurs perceptions (1) du niveau d'importance et (2) de leur niveau de connaissances personnelles dans ces domaines de compétences clés. Pour plus d'informations, cliquez ici.

Pour identifier les domaines de connaissances et de compétences que les programmes de formation actuels et futurs devraient aborder, nous avons réalisé une analyse des lacunes en matière de



formation en tenant compte à la fois du niveau d'importance (relativement important) et du niveau de connaissances (relativement faible) des personnes interrogées.

Les 3 compétences principales suivantes ont été isolées :

- outils de suivi de l'impact du tourisme sur l'environnement, l'économie et les communautés,
- méthodes permettant de définir et de mesurer les indicateurs du tourisme durable,
- connaissance des initiatives nationales et internationales, des réseaux et des groupes de spécialistes qui soutiennent les professionnels développant le tourisme et des loisirs durables dans et autour des aires protégées.

Outre le contenu, les canaux utilisés à ces fins de formation sont également essentiels. Surtout à l'heure actuelle, les plateformes en ligne offrent un moyen utile de se professionnaliser, ainsi que de suivre

Lancement du projet en 2018 © ERASMUS Stft

une formation mixte. Dans le cadre de notre projet, nous avons mis au point une plateforme en ligne gratuite qui regroupe des informations et des points de vue pertinents (tant théoriques que pratiques) autour du thème du tourisme durable dans les aires protégées.

Plateforme en ligne : www.sustainabletourismtraining.eu

Notre plateforme propose 9 modules en 4 langues (anglais, français, italien et espagnol). Chaque module traite d'un sujet spécifique :

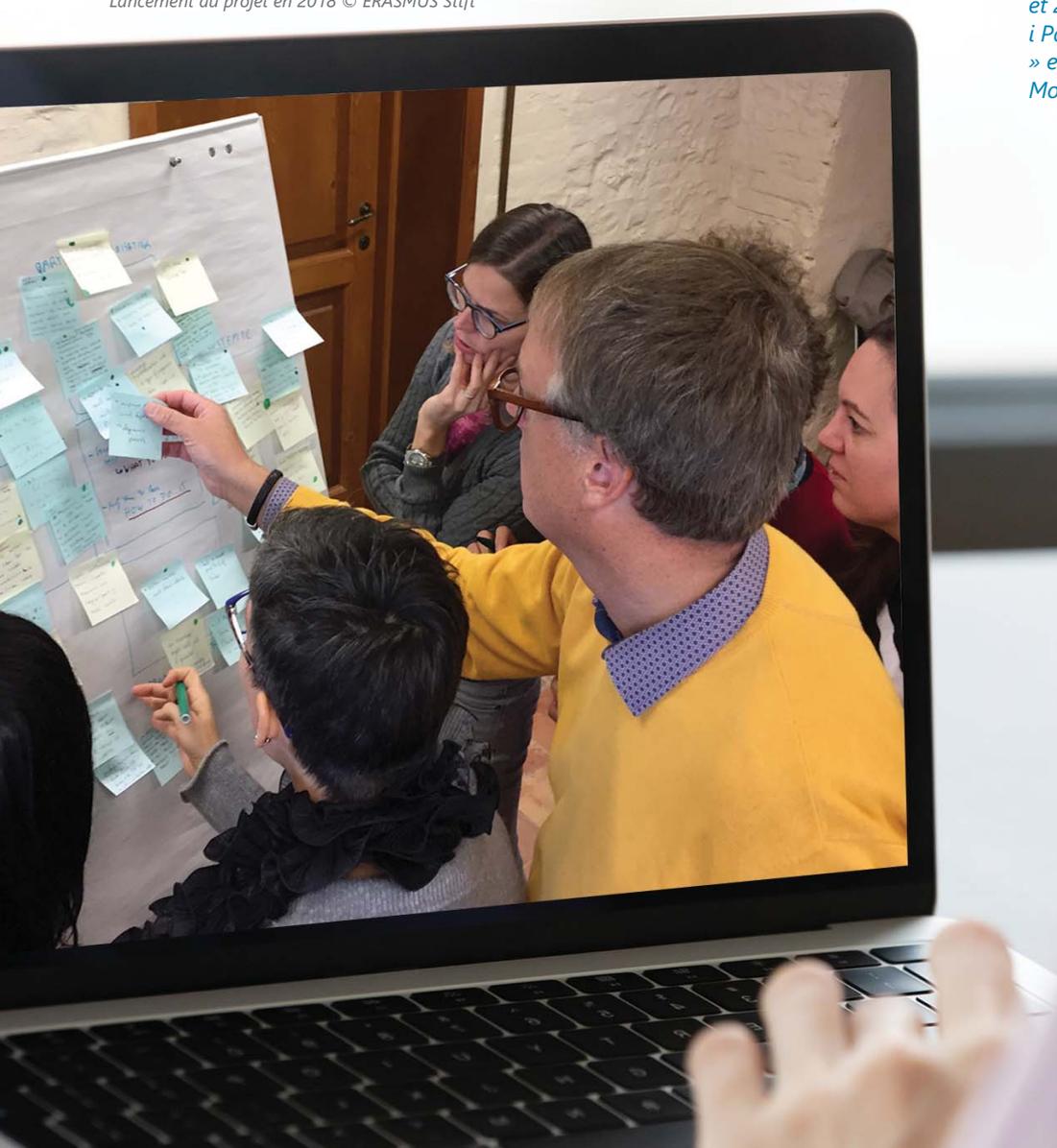
- 1) Protéger les paysages, la biodiversité et le patrimoine culturel de valeur
- 2) Soutenir la préservation par le tourisme
- 3) Réduire l'empreinte carbone, la pollution et le gaspillage des ressources
- 4) Garantir un accès sûr, des installations de qualité et des expériences spéciales au sein de l'aire protégée, accessibles par tous les visiteurs
- 5) Communiquer efficacement à propos de l'aire auprès des visiteurs

- 6) Garantir la cohésion sociale
- 7) Renforcer la prospérité au sein de la communauté locale
- 8) Surveiller les performances et impacts du tourisme
- 9) Communiquer autour des actions et s'engager dans le cadre de la Charte

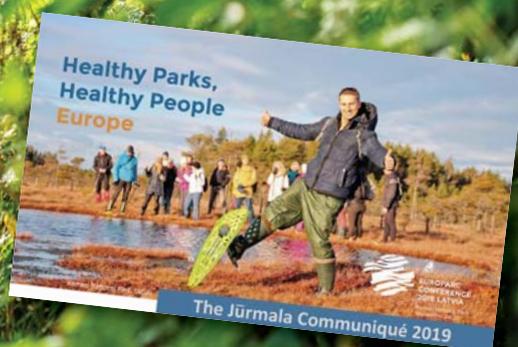
Chaque module se compose d'une brève vidéo présentant le sujet, d'informations clés, de liens vers des vidéos et ressources de suivi connexes, de diverses études de cas européennes inspirantes sur le sujet, et d'un quiz permettant d'évaluer ses connaissances (si vous réussissez le test, vous recevez un certificat).

Nous espérons que vous apprécierez tous ces documents consacrés au tourisme durable dans les aires protégées.

Les partenaires participant au projet Erasmus+ sont l'Université de Hasselt en Belgique, l'Université de Hull au Royaume-Uni, la Fédération EUROPARC, le réseau des professionnels de l'écotourisme d'Espagne (« Asociación de Ecoturismo en España ») ; et 2 aires protégées : l'« Ente di Gestione per i Parchi e la Biodiversità Emilia Occidentale » en Italie et le « Parc naturel régional de la Montagne de Reims » en France.



Programme « Santé des parcs, santé des hommes en Europe »



Randonnée dans la forêt domaniale de Marchiennes, PNR Scarpe Escaut ©Samuel Dhote

Nous invitons tous nos membres à prendre part à ce nouveau programme d'EUROPARC

En juin dernier, alors que nous sortions tout juste de la première vague de COVID, la Fédération EUROPARC a lancé son programme « Europe : Santé des parcs, santé des hommes » (Healthy Parks Healthy People Europe - HPHPe). Elle s'est appuyée sur les pratiques innovantes collectées par la Commission Santé et aires protégées (désormais : Commission Santé des parcs, santé des hommes) pendant plusieurs années. Plus que jamais, la santé est au centre des débats publics et de nombreuses études confirment que le fait d'être en pleine nature exerce un impact positif sur la santé. Par le biais du programme HPHPe, la Fondation EUROPARC s'efforce d'améliorer la coopération entre les aires protégées et le secteur de la santé, car nous sommes d'avis que la nature durable des parcs et aires protégées d'Europe constitue un atout essentiel pour la santé et le bien-être.

« Nous voulons des populations plus heureuses et en meilleure santé, connectées à des parcs et à des aires protégées riches à la nature luxuriante ».

Le programme vise à soutenir les parcs et aires protégées aux niveaux national, régional et local afin d'obtenir de meilleurs résultats au niveau de la santé des personnes et de la nature. Il s'appuie sur 4 piliers, à savoir 4 objectifs et initiatives qui fournissent un cadre de travail stratégique. Une boîte à outils et des études de cas reposant sur les expériences du quotidien et en temps réel donneront des idées et des solutions pratiques qui permettront aux secteurs des parcs et de la santé souhaitant s'engager dans un partenariat de bénéficier d'un maximum d'avantages au niveau de la santé de leur communauté tout en assurant des espaces résilients pour que la nature puisse prospérer.

Les piliers et objectifs sur lesquels repose le programme sont les suivants :

- **Démontrer** : sensibiliser et faire mieux comprendre les interventions en matière de santé reposant sur la nature dans les parcs et les aires protégées
- **Établir des partenariats** : mettre en place une vaste plateforme au niveau régional, naturel et européen qui rassemble une multitude de secteurs
- **Développer les capacités et pratiques** : promouvoir les meilleures pratiques, renforcer les capacités et développer la base de données sur les interventions de santé reposant sur la nature dans les parcs et les aires protégées
- **Connecter l'homme à la nature** : améliorer le bien-être et renforcer les

attitudes et comportements favorables à la nature chez un plus grand nombre de personnes.

Actions

- 1 Défendre les HPHPe dans les politiques et pratiques nationales et européennes
 - 2 Encourager la majorité des membres de la Fédération EUROPARC à adapter le programme HPHPe
 - 3 Mettre en place une plateforme HPHPe d'experts de la santé et des aires protégées
 - 4 Soutenir les partenariats mis en place par EUROPARC aux niveaux national et régional à travers toute l'Europe
 - 5 Publier et promouvoir une boîte à outils HPHPe et des études de cas pour le personnel des parcs et des aires protégées
 - 6 Organiser un atelier HPHPe, des séminaires en ligne et des voyages d'étude pour renforcer les connaissances et les capacités
 - 7 Promouvoir une approche « la nature pour tous » afin d'aider à attirer de nouveaux publics dans les parcs et les aires protégées et contribuer à réduire les inégalités en matière de santé
 - 8 Établir un projet HPHPe pour développer et partager les bonnes pratiques dans l'utilisation des « 5 voies du bien-être » dans les parcs et les aires protégées.
- Une nouvelle boîte à outils mise à jour en vue de soutenir le programme HPHPe sera lancée sous peu, mais il existe déjà de nombreuses études de cas passionnantes et conseils utiles sur le site Web d'EUROPARC.

Rejoignez-nous afin de constituer un réseau de parcs sains pour des personnes en bonne santé !

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant le programme à la page :

CLICK HERE



EUROPARC Conference 2021

TRIBUTE TO OUR LANDSCAPE



Leeuwarden | The Netherlands | 4-8 October 2021

WHERE NATURE AND PEOPLE MEET IN HARMONY

SAVE THE DATE

Join us 4-8 October 2021 in the Netherlands.
For updates, visit www.europarc2021.nl

www.europarc.org

